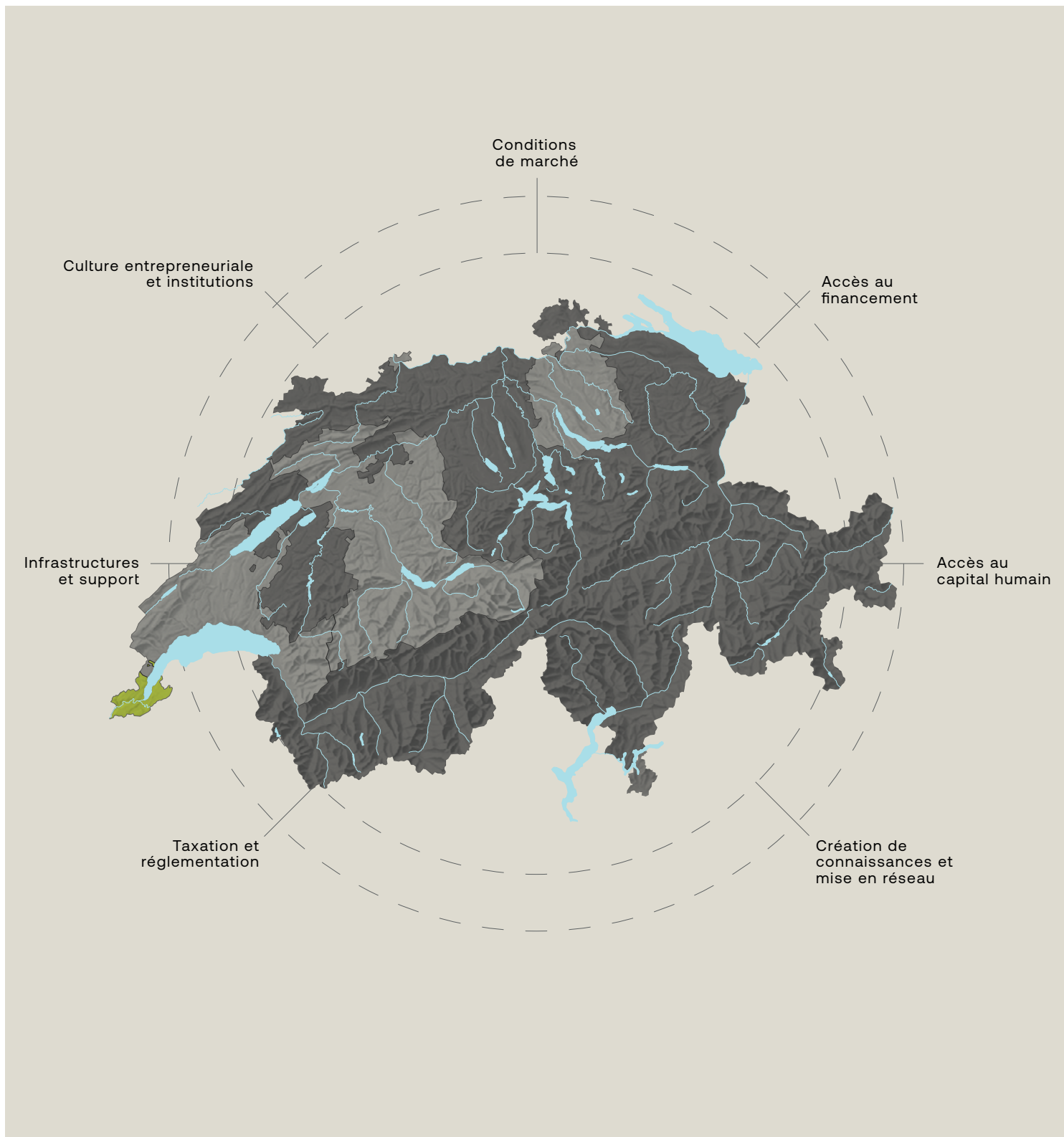


Des conditions cadres toujours favorables à Genève ?



2022

Dynamisme entrepreneurial

Des conditions
cadres toujours
favorables
à Genève ?

Sommaire

1 Contexte / 4	2 Conditions cadres, création et développement des entreprises / 6	3 Analyse des conditions cadres du canton de Genève / 19	4 Bilan et pistes de réflexion / 42
	2.1 Qu'est-ce qu'une condition cadre? / 6	3.1 Conditions de marché et accès au financement / 19	Références / 44
	2.2 L'activité économique genevoise / 11	3.2 Accès au capital humain et création de connaissances / 24	
	2.3 Survol des conditions cadres dans le canton de Genève / 15	3.3 Taxation et réglementation / 31	
		3.4 Infrastructures et transports / 36	
		3.5 Culture entrepreneuriale et institutions / 38	
		3.6 Aspects conjoncturels / 40	

Figures et tableaux

Tableau 1:	Conditions cadres et indicateurs pour la création et la croissance d'entreprises	/ 7
Figure 1:	Niveau de conditions cadres selon le profil général des pays	/ 8
Tableau 2:	Mesures et structure du <i>Tableau de bord européen de l'innovation</i>	/ 9
Figure 2:	Importance relative d'une sélection de secteurs dans l'économie genevoise	/ 11
Figure 3:	Créations d'entreprises (en % du nombre cantonal d'entreprises)	/ 12
Figure 4:	Cessations d'activité (% du nombre cantonal d'entreprises)	/ 14
Figure 5:	Proportion des emplois dans des entreprises à forte croissance en Suisse	/ 15
Figure 6:	Classement d'une sélection de cantons par niveau de compétitivité	/ 16
Figure 7:	Profil de compétitivité du canton de Genève en 2021	/ 17
Figure 8:	PIB par habitant en Suisse	/ 20
Figure 9:	Taux de croissance du PIB réel en Suisse	/ 21
Figure 10:	Taux de chômage en Suisse	/ 22
Figure 11:	Aides allouées par la FAE et la Fondetec	/ 23
Figure 12:	Taux de diplômés des hautes écoles dans la population	/ 24
Figure 13:	Formation secondaire II dans le canton de Genève	/ 25
Figure 14:	Taux de diplômés des hautes écoles spécialisées ou pédagogiques	/ 28
Figure 15:	Demandes de brevets par million d'habitants en Suisse	/ 30
Figure 16:	Taux d'imposition du bénéfice	/ 33
Figure 17:	Taux d'imposition du capital	/ 33
Figure 18:	Taux d'imposition du bénéfice et taux d'imposition du capital	/ 34
Figure 19:	Potentiel de ressources fiscales par habitant en Suisse	/ 35
Figure 20:	Taux d'exploitation du potentiel fiscal des cantons	/ 35
Figure 21:	Navetteurs intracantonaux du canton de Genève pour le travail, selon la durée du trajet	/ 37
Figure 22:	Navetteurs entrant dans le canton de Genève, selon la durée du trajet	/ 37
Figure 23:	Résultats du vote sur l'initiative « Entreprises responsables »	/ 40
Figure 24:	Prix de l'électricité en Suisse attendus pour 2023	/ 41

1

Contexte

Depuis les années 1980, l'économie des pays développés se caractérise par une forte mobilité des capitaux, des individus et de l'information. Cela renforce la nécessité de penser le développement économique à l'échelle des territoires. On appelle « conditions cadres » l'ensemble des caractéristiques économiques, politiques, sociales et culturelles qui contribuent au développement économique d'une région en favorisant la création et la croissance des entreprises. Dans cette perspective, les conditions cadres constituent un élément fondamental du développement économique des territoires.

Comment les conditions cadres se portent-elles dans le canton de Genève ? S'il est difficile d'apporter une réponse complète et précise à cette question, l'analyse de la manière dont elles se déclinent à Genève, en comparaison nationale et internationale, permet de fournir une idée des avantages et des difficultés que rencontrent les entreprises genevoises pour exercer leurs activités. Les données, comme nous le verrons, manquent parfois, et des mesures indirectes peuvent alors être proposées mais demandent à être interprétées avec prudence. ■

On appelle

« **conditions cadres** »

l'ensemble des caractéristiques économiques, politiques, sociales et culturelles qui contribuent au développement économique d'une région.

2

Conditions cadres, création et développement des entreprises

2.1 Qu'est-ce qu'une condition cadre ?

Les conditions cadres jouent un rôle déterminant dans le dynamisme économique d'un territoire. Aussi, la mesure de ces conditions apparaît essentielle pour accompagner au mieux le pilotage politique et le soutien administratif au développement des activités locales. Toutefois, cette mesure se révèle complexe dans la pratique du fait du caractère générique et diffus des conditions cadres, qui dépeignent un contexte socio-économique dans sa globalité, et de leur définition non standardisée. En 2016, l'Union européenne (UE) a produit un travail de recherche élaboré visant à fixer les dimensions pertinentes et à mesurer de manière systématique et concrète les conditions cadres.¹ La systématique de cette approche est d'une grande valeur ajoutée puisqu'elle permet la comparaison des conditions cadres dans le temps et dans l'espace et, partant, la prise de décision informée. Les sept conditions cadres suivantes sont retenues (chacune étant ensuite mesurée par 5 à 8 indicateurs, subdivisés entre ceux qui influent plutôt sur la création des entreprises et ceux qui influent sur la croissance des entreprises) :

1. Conditions de marché
2. Accès au financement
3. Accès au capital humain
4. Création de connaissances et mise en réseau
5. Taxation et réglementation
6. Infrastructures et support
7. Culture entrepreneuriale et institutions.

Le Tableau 1 présente les indicateurs retenus par le centre de recherche de l'UE pour mesurer chacune des conditions cadres, selon que l'intérêt porte sur la *création* ou la *croissance* des entreprises. Elles sont ensuite pondérées et agrégées pour obtenir une mesure globale allant de 0 à 10. Pour des questions de données et de pertinence politique, les bornes suivantes sont appliquées afin d'établir un classement pour les pays membres de l'UE :

- **9 ou plus** : excellentes conditions.
- **Entre la moyenne de l'UE (approx. 6.8) et 9** : très bonnes conditions.
- **Entre 3 et la moyenne de l'UE (approx. 6.8)** : bonnes conditions.
- **En-dessous de 3** : conditions correctes.

¹ Voir Van Roy & Nepelski (2016).

Conditions cadres et indicateurs pour la création et la croissance d'entreprises

Tableau 1

Conditions cadres	Indicateurs	Création entreprises	Croissance entreprises
Conditions de marché	Domination de marché		
	Chômage		
	Ouverture du marché intérieur		
	Taille de marché		
	Concurrence étrangère		
	E-commerce transfrontier		
	Investissement direct à l'étranger		
Accès au financement	Incubateurs et accès de première phase au capital-risque (<i>venture capital</i>)		
	<i>Business angels</i>		
	Finance alternative		
	Crédit au secteur privé		
	Facilité d'accès au capital-risque (<i>venture capital</i>)		
	Accès de seconde (et ultérieure) phase au <i>venture capital</i>		
	Facilité d'accès au marché des actions		
Accès au capital humain	Financement via le marché des actions		
	Education tertiaire		
	Place de l'entrepreneuriat dans l'éducation de base		
	Place de l'entrepreneuriat dans l'éducation avancée		
	Disponibilité de compétences managériales et techniques sur le marché du travail		
	Qualité des écoles de management		
Création de connaissances et mise en réseau	Formation du personnel		
	Dépenses en R&D		
	Protection des droits de propriété intellectuelle		
	Brevets		
	Innovation de produits et processus		
	Collaboration entre les entreprises		
	Collaboration avec les consommateurs		
	Collaboration avec les milieux académiques et l'industrie		
Taxation et réglementation	Collaborations internationales		
	Nombre de jours pour ouvrir une entreprise		
	Nombre de procédures pour ouvrir une entreprise		
	Temps passé sur les questions de taxation		
	Réglementation sur l'embauche et le licenciement		
Infrastructures et support	Poids de la réglementation gouvernementale		
	Performance de la logistique		
	Qualité des infrastructures		
	E-commerce		
	Utilisation de logiciels d' <i>Enterprise resource planning</i> (ERP)		
Culture entrepreneuriale et institutions	Accès à internet haut débit		
	Identification d'opportunités		
	Acceptation du risque		
	Image de l'entrepreneuriat		
	Intégrité du système légal		
	Confiance dans le management		
Propension à déléguer l'autorité			

Note: Traduction des auteurs à partir de Van Roy & Nepelski (2016).

2

Conditions cadres, création et développement des entreprises

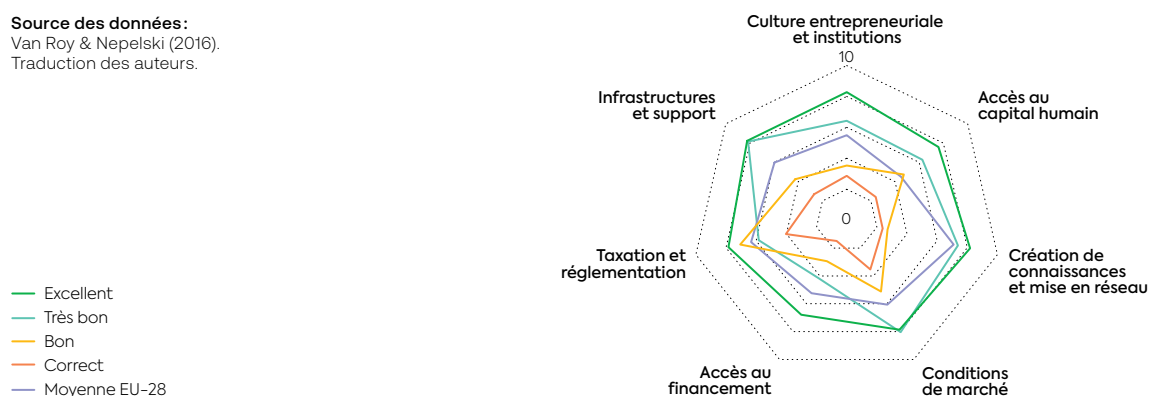
La Figure 1 présente, pour les groupes de pays formés en fonction de ces bornes, les valeurs moyennes de chacune des conditions cadres. Pour permettre d'identifier les dimensions discriminantes dans une perspective d'amélioration de la « fertilité économique » du territoire, les moyennes sont calculées par groupes de pays, ce qui permet d'entrevoir des profils types. Ainsi, il apparaît que les pays ayant globalement un niveau excellent se démarquent en particulier par l'accès au capital humain, la dimension culture et institutions, les modalités de taxation et de réglementation, ainsi que par l'accès au financement. Ensemble, ces conditions permettent d'établir un contexte économique propice à la création d'entreprises et sécurisant pour celles-ci.

De manière plus spécifique, et sans surprise, les pays comme le Danemark, les Pays Bas, le Royaume Uni, l'Irlande, la Finlande et la Suède possèdent les meilleures conditions cadres pour la création d'entreprises. A l'autre extrême, on trouve la Croatie, la Slovaquie, Malte et la Grèce.² Pour la croissance, les pays bons élèves sont pratiquement les mêmes, mais en queue de classement, on trouve l'Italie, la Roumanie, le Portugal et la Bulgarie. L'étude montre qu'il existe une corrélation assez marquée entre les deux dimensions : un bon score pour la création d'entreprises va généralement de pair avec un bon score pour la croissance.

Figure 1

Niveau de conditions cadres selon le profil général des pays

Source des données :
Van Roy & Nepelski (2016).
Traduction des auteurs.



On peut également mentionner que l'UE établit chaque année un Tableau de bord européen de l'innovation (*European Innovation Scoreboard*), qui a pour objectif de permettre aux décideurs d'évaluer les forces et les faiblesses relatives des systèmes nationaux de recherche et d'innovation, de suivre les progrès accomplis et de déterminer les domaines prioritaires pour stimuler les performances en matière d'innovation. Les mesures relevées dans ce contexte se regroupent en dix dimensions de l'innovation, elles-mêmes regroupées en quatre catégories principales (voir Tableau 2) :

- **Les conditions cadres** (*framework conditions*) rendent compte des principaux facteurs d'innovation et englobent trois dimensions de l'innovation : les ressources humaines, les systèmes de recherche attractifs et l'environnement favorable à l'innovation.
- **Les investissements** (*investments*) incluent l'investissement public et privé dans la recherche et l'innovation et distinguent les financements et les aides externes, d'une part, et les investissements par moyens propres, d'autre part.

² Les conditions n'y sont pas décrites comme particulièrement mauvaises, mais nettement moins bonnes.

- **Les activités d'innovation** (*innovation activities*) rendent compte des efforts d'innovation au niveau de l'entreprise et englobent trois dimensions: les entreprises innovantes, les réseaux et la propriété intellectuelle.
- **Les incidences** (*impacts*) illustrent comment l'innovation se traduit par des avantages pour l'ensemble de l'économie, à savoir les incidences sur l'emploi et sur les ventes.

On constate que les éléments considérés comme conditions cadres pour les activités innovantes se recoupent logiquement avec les conditions cadres permettant la création d'entreprises, sans toutefois coïncider parfaitement.

Mesures et structure du <i>Tableau de bord européen de l'innovation</i>		Tableau 2
CONDITIONS CADRES		Note: Traduit et adapté de EC (2020).
Ressources humaines		
1.1.1	Nouveaux titulaires d'un doctorat	
1.1.2	Population de 25-34 avec un niveau d'éducation tertiaire	
1.1.3	Formation au cours de la vie	
Systèmes de recherche attractifs		
1.2.1	Publications scientifiques en partenariat international	
1.2.2	Publications parmi les 10% les plus citées	
1.2.3	Doctorants étrangers	
Environnement propice à l'innovation		
1.3.1	Couverture de l'accès à internet haut débit	
1.3.2	Entreprenariat axé sur les opportunités	
INVESTISSEMENTS		
Financement et soutien		
2.1.1	Dépenses en R&D dans le secteur public	
2.1.2	Dépenses en capital-risque	
Investissements des entreprises		
2.2.1	Dépenses en R&D dans le secteur privé	
2.2.2	Dépenses en innovation (non R&D)	
2.2.3	Entreprises proposant des formations pour mettre à jour ou développer les compétences en technologies de l'information et de la communication de leur personnel	
ACTIVITÉS D'INNOVATION		
Entreprises innovantes		
3.1.1	PME avec des innovations de produit ou de procédés	
3.1.2	PME avec des innovations de marketing ou d'organisation	
3.1.3	PME innovant à l'interne	
Réseaux		
3.2.1	PME innovantes collaborant avec d'autres	
3.2.2	Publications jointes entre les secteurs publics et privés	
3.2.3	Financement privé des dépenses publiques en R&D	
Propriété intellectuelle		
3.3.1	Demandes de brevets dans le cadre du <i>Traité de coopération sur les brevets</i>	
3.3.2	Demandes d'enregistrement de marques	
3.3.3	Demande d'enregistrement de designs	
IMPACTS		
Effets sur l'emploi		
4.1.1	Emplois dans les activités à haute intensité de connaissances	
4.1.2	Emplois dans les entreprises à croissance rapide de secteurs innovants	
Effets sur les ventes		
4.2.1	Exportations de produits de moyenne et haute technologies	
4.2.2	Exportations de services à haute intensité de connaissances	
4.2.3	Ventes de produits innovants venant d'être commercialisés et nouveaux pour les entreprises	

2

Conditions cadres, création et développement des entreprises

Il est pertinent, à ce stade, de s'intéresser plus concrètement à la facilité de créer une entreprise. La Banque Mondiale établit un classement international dans ses publications *Doing Business* (World Bank, 2020). Il en ressort que créer une entreprise en Suisse est relativement compliqué en comparaison internationale. En effet, selon le classement établi par la Banque Mondiale et comprenant 190 pays, la Suisse ne se classe qu'en 81^e position en ce qui concerne la facilité à créer une entreprise (voir l'indicateur *starting a business*). La Banque Mondiale construit cet indicateur sur la base des quatre éléments suivants :

- **Nombre de procédures.** Une procédure est définie comme toute interaction des fondateurs de l'entreprise avec des parties externes. Les procédures préalables et postérieures à la fondation de l'entreprise, mais qui sont officiellement requises ou couramment effectuées dans la pratique, sont également enregistrées.
- **Temps nécessaire.** Le temps est calculé comme la durée médiane nécessaire afin d'accomplir toutes les procédures requises pour démarrer et exploiter une entreprise avec un minimum de suivi et sans paiements supplémentaires. Il est calculé en jours calendaires. Les temps de toutes les procédures sont additionnés pour obtenir le temps total nécessaire (en tenant compte de l'éventuelle simultanéité des procédures).
- **Coût.** Coût total requis pour accomplir les procédures de constitution et d'exploitation d'une entreprise. Il est calculé en pourcentage du revenu par habitant. Tous les frais et coûts y étant associés, y compris les frais officiels et les frais de services juridiques et professionnels, si ces services sont requis par la loi ou couramment utilisés dans la pratique.
- **Capital minimum.** Il s'agit du montant que l'entrepreneur doit déposer dans une banque ou auprès d'un tiers avant l'enregistrement ou jusqu'à trois mois après la constitution de l'entreprise. Il est calculé en pourcentage du revenu par habitant. Toute limitation légale des opérations de l'entreprise ou des décisions liées au paiement du capital minimum requis est enregistrée. Dans le cas où le capital minimum légal est fourni par action, on suppose que 5 actionnaires possèdent la société et le capital minimum légal est multiplié par 5 actions. Si une économie exige un capital minimum mais permet aux entreprises de n'en payer qu'une partie avant l'enregistrement, seule cette partie est enregistrée.

Selon les données de la Banque Mondiale, 6 procédures différentes sont nécessaires en Suisse pour créer une entreprise, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne observée dans l'ensemble des 190 pays pour lesquels des données sont collectées et place la Suisse au 75^e rang du classement établi selon cet indicateur. Certains pays (la Géorgie et la Nouvelle-Zélande) n'imposent qu'une seule procédure, mais d'autres pays en requièrent plus de 15.

Le temps nécessaire en Suisse pour réaliser toutes les procédures est estimé à 10 jours par la Banque Mondiale, ce qui classe la Suisse au 73^e rang, mais avec une durée bien inférieure à la moyenne, qui se situe à près de 20 jours.

Le coût pour accomplir toutes les procédures se monte à environ 2.25% du revenu par habitant, ce qui est relativement peu en comparaison des près de 20% demandés en moyenne dans les 190 pays. Il s'avère, malgré tout, que dans certains pays, les procédures sont gratuites (par exemple en Slovaquie) ou pratiquement gratuites (par exemple au Royaume-Uni ou au Danemark), de sorte que la Suisse se classe en 52^e position selon cet indicateur.

Finalement, il apparaît que le capital minimum pour créer une entreprise en Suisse est équivalent à 24.6% du revenu par habitant. C'est largement au-delà du montant nécessaire dans la plupart des autres pays (5.4% en moyenne) et peut effectivement constituer une barrière importante à la création d'entreprises. Selon cet indicateur, la Suisse ne se classe qu'au 179^e rang et c'est donc cette dimension qui impacte le plus négativement le classement général de la Suisse en matière

de facilité à créer une entreprise. En comparaison internationale, la facilité de créer une entreprise peut donc être considérée comme une relative faiblesse du pays, ce qui ne fait que renforcer l'importance des conditions cadres visant à favoriser la création et la croissance des entreprises.

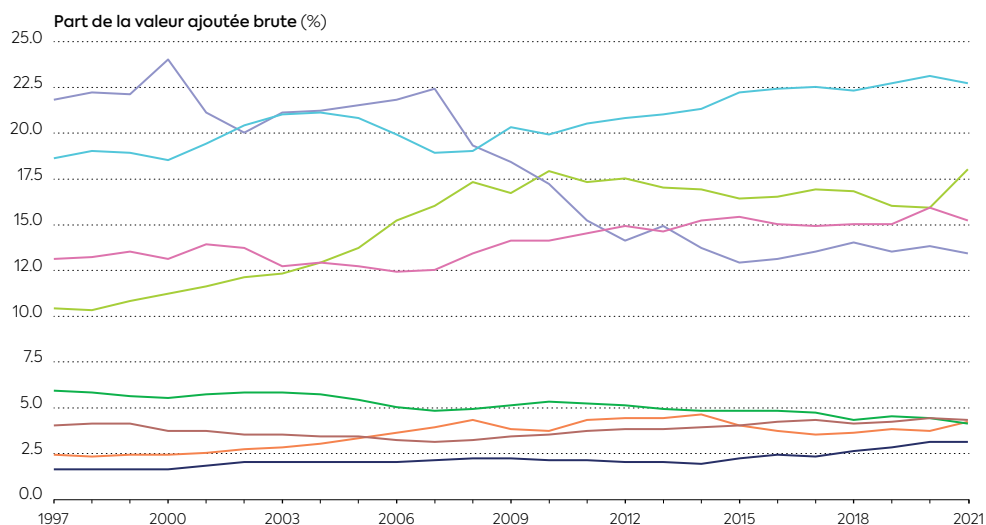
2.2 L'activité économique genevoise

Nous nous focalisons à présent sur la situation du canton de Genève et ses conditions cadres, tout en gardant en tête le cadre théorique présenté ci-dessus. Le canton de Genève présente une économie diversifiée dont la composition sectorielle a passablement évolué au fil du temps. La Figure 2 présente l'évolution de l'importance relative des principaux secteurs de l'économie genevoise, mesurée par leur contribution à la valeur ajoutée brute du canton.

On constate que les activités relevant principalement du secteur public (catégorie *Enseignement, administration publique, santé, social, culture, sport*) représentent la plus grande part de la valeur ajoutée brute. Il est intéressant de mettre en évidence l'évolution particulière de deux secteurs économiques importants dans le canton : les activités financières et assurances, ainsi que le commerce de gros. Si la part du premier a significativement décliné, en particulier après la crise financière et économique de 2007–2008, celle du second a crû jusqu'en 2010 pour se maintenir à un niveau élevé. Cette croissance du commerce de gros représente sans doute l'augmentation de l'importance des activités de négoce de matières premières à Genève.³ On relèvera également que la part de l'industrie chimique et pharmaceutique a presque doublé entre 2000 et 2021, passant de 1.6% à 3.1%. L'horlogerie a également connu un gain d'importance durant cette période, sa part augmentant de 2.4% à 4.2% de la valeur ajoutée brute. Le poids de ces secteurs reste cependant relativement modeste face à celui de l'ensemble des secteurs des services : de manière générale, l'économie genevoise est tournée vers le tertiaire, qui représente 84.4% de la valeur ajoutée brute du canton en 2021, contre 15.4% pour le secteur secondaire (industrie) et 0.2% pour le primaire (agriculture).

Importance relative d'une sélection de secteurs dans l'économie genevoise

Figure 2



³ Faute de catégorie spécifique dans la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA), les activités de négoce sont effectivement englobées pour partie dans la catégorie du commerce de gros.

2

Conditions cadres, création et développement des entreprises

Les conditions cadres de l'activité économique du canton, comme mentionné précédemment, ont pour but de soutenir l'activité des entreprises du territoire ainsi que d'accroître leur nombre. Les données sur la démographie des entreprises récoltées par l'Office fédéral de la statistique (OFS) permettent d'apprécier l'évolution de la création d'entreprises.

En 2019, 42'606 entreprises ont été créées en Suisse et 3'276 dans le canton Genève, correspondant respectivement à plus de 57'000 et 4'500 emplois. Près de 90% des entreprises créées se trouvent dans le secteur tertiaire et une grande majorité d'entre elles comptent moins de 5 emplois. La Figure 3 présente les créations d'entreprises à l'échelle cantonale entre 2013 et 2019, en rapport du nombre total d'entreprises dans chaque canton, ce qui permet de comparer les cantons entre eux malgré leurs différences de taille. Il apparaît que les créations d'entreprises sont relativement nombreuses dans le canton de Genève, avec plus de 8.7% d'entreprises nouvellement créées en 2019 (3'276/37'490), un taux comparable à celui de son voisin vaudois et supérieur au taux national (7.5%). Ce taux a globalement crû à Genève entre 2013 et 2019. Le dynamisme économique du canton de Genève apparaît ainsi particulièrement vigoureux.

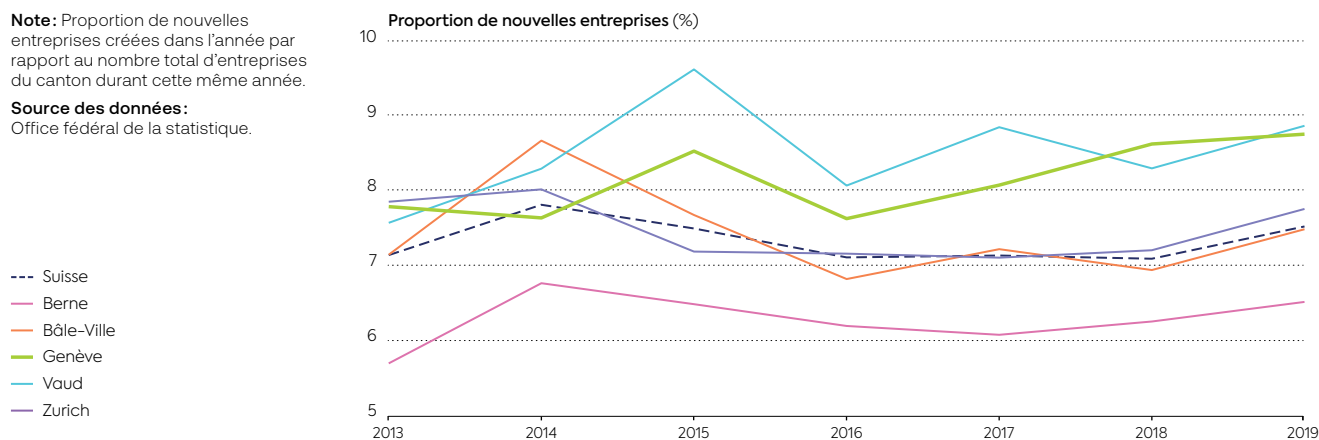
De manière plus détaillée, on relève que le secteur « Activités spécialisées, scientifiques et techniques⁴ » arrive premier en matière de création d'entreprises, avec 767 nouvelles entreprises créées en 2019, soit 23.4% de l'ensemble. Celui de la « Santé humaine et de l'action sociale » occupe le second rang, soit 391 entreprises en 2019. Ces deux secteurs occupent également les premiers rangs à l'échelle nationale, avec respectivement 21.2% et 12% du total. Notons cependant qu'environ 90% des nouvelles entreprises de ces secteurs ne comptent qu'un seul employé, alors que ce taux se situe à 83% en moyenne dans le secteur tertiaire. Autrement dit, les entreprises nouvellement créées dans ces secteurs sont relativement petites, de sorte que la proportion d'emplois créés n'est pas aussi élevée que leur proportion dans le nombre total d'entreprises. On peut encore signaler que la finance occupe une place bien moindre, avec 186 entreprises créées en 2019 dans le secteur des « Activités financières et d'assurance ».

Figure 3

Créations d'entreprises (en % du nombre cantonal d'entreprises)

Note: Proportion de nouvelles entreprises créées dans l'année par rapport au nombre total d'entreprises du canton durant cette même année.

Source des données: Office fédéral de la statistique.



⁴ Ce secteur comprend notamment les activités juridiques et comptables, le conseil de gestion, les activités d'ingénierie et d'architecture, ainsi que la recherche et le développement scientifiques. Pour une liste complète, voir <https://www.kubb-tool.bfs.admin.ch/fr/code/m>.

En 2019,
3'276 entreprises
ont été créées
à Genève, totalisant
4'500 emplois .

2

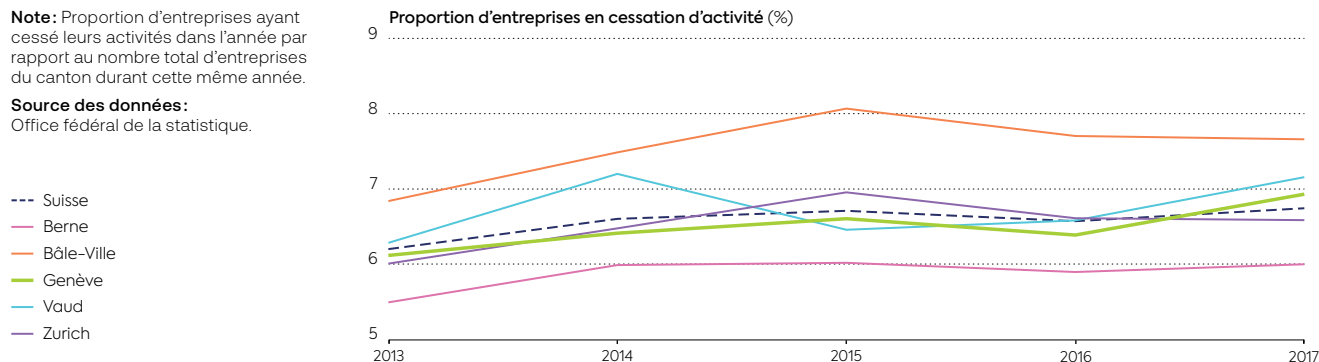
Conditions cadres, création et développement des entreprises

Figure 4

Cessations d'activité (% du nombre cantonal d'entreprises)

Note: Proportion d'entreprises ayant cessé leurs activités dans l'année par rapport au nombre total d'entreprises du canton durant cette même année.

Source des données: Office fédéral de la statistique.



Le dynamisme du canton de Genève dans la création d'entreprises va cependant de pair avec un taux de fermeture en augmentation. La Figure 4 montre que ce taux a légèrement augmenté entre 2013 et 2017,⁵ pour atteindre 6,9%, soit légèrement plus que le taux de la Suisse (6,7%). On notera cependant que le taux de création d'entreprises étant plus élevé que celui des cessations d'activité, le nombre total d'entreprises présentes sur le territoire genevois a crû de 13,6% entre 2013 et 2019, tandis que l'augmentation s'élève à 9,3% dans l'ensemble du pays.

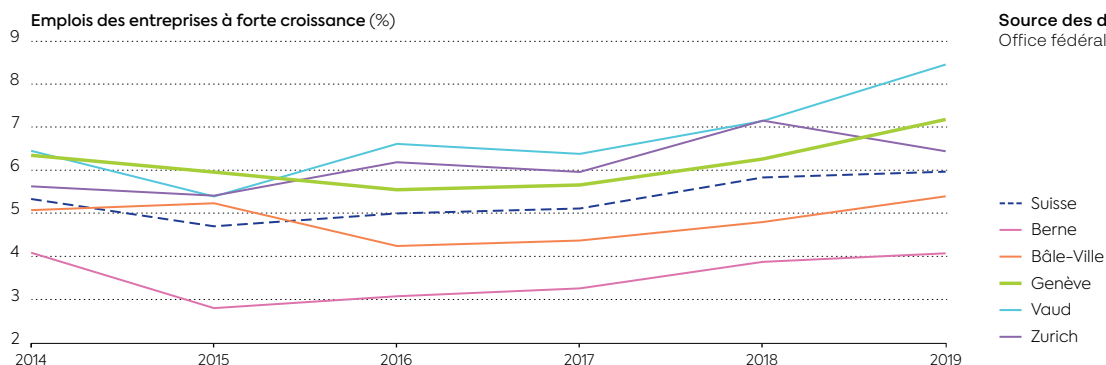
La seconde dimension que les conditions cadres visent à améliorer est la capacité de croissance des entreprises, qu'il est possible d'appréhender par l'évolution d'entreprises à forte croissance. Celles-ci sont définies par l'OFS comme les entreprises ayant connu une croissance moyennée de l'emploi supérieure à 10% pendant trois années successives tout en ayant eu au moins 10 salariés durant cette période. La Figure 5 présente l'évolution de la part cantonale des emplois des entreprises à forte croissance dans une sélection de cantons. Entre 2014 et 2019, une légère baisse, puis une hausse plus marquée, s'observent à Genève. Cette tendance est également visible dans d'autres cantons, comme Bâle-Ville. L'augmentation de la part des emplois totaux se trouvant dans des entreprises à forte croissance souligne la bonne situation de Genève dans ce domaine : les entreprises connaissant une forte croissance représentent une part de plus en plus importante des emplois totaux.

Ainsi, le dynamisme entrepreneurial genevois maintient sa position avantageuse dans le temps et reste parmi les plus vigoureux en Suisse, en termes à la fois de créations d'entreprises et de croissance. Une amélioration des conditions cadres dans le canton pourrait faire monter Genève dans la hiérarchie, tout en veillant à ne pas dégrader les facteurs actuels qui contribuent déjà à l'attractivité du canton.

⁵ Les données sur les cessations d'activité ont un délai de publication supplémentaire de deux ans par rapport à celles sur les créations d'entreprises.

Proportion des emplois dans des entreprises à forte croissance en Suisse

Figure 5



2.3 Survol des conditions cadres dans le canton de Genève

En 2015, le Conseil d'Etat genevois a adopté sa *Stratégie économique cantonale 2030*, soit sa vision stratégique pour le développement économique du canton à l'horizon 2030.⁶ Il déclare vouloir l'inscrire dans une perspective axée sur l'ouverture aux échanges avec l'extérieur, la diversité, les interdépendances et interconnexions, le dynamisme et l'efficacité, ainsi que la durabilité. Dans ce contexte, il décrit brièvement les conditions cadres du canton et les projets en cours ou prévus dans dix domaines :

1. Environnement politique et social
2. Environnement économique
3. Formation et recherche
4. Fiscalité
5. Sécurité
6. Marché du travail
7. Énergie
8. Aménagement du territoire et infrastructures
9. Transports
10. Environnement.

Le rapport conclut qu'une collaboration étroite entre politiques publiques est indispensable afin de déterminer les priorités dans les différents domaines et les ressources temporelles et financières à y allouer. Le survol des conditions cadres présenté dans la stratégie économique cantonale 2030 permet de mettre en lumière certains des aspects nécessitant une analyse plus approfondie.

Afin de mesurer la qualité globale des conditions cadres dans le canton de Genève, un certain nombre d'indicateurs sont nécessaires. Cependant, les données requises sont souvent parcellaires à l'échelle cantonale. En réalité, la région lémanique⁷ est beaucoup mieux couverte dans les bases de données internationales, en particulier par l'OCDE.

⁶ Voir <https://www.ge.ch/document/strategie-economique-cantonale-2030-tome-1> et <https://www.ge.ch/document/strategie-economique-cantonale-2030-tome-2>

⁷ La région lémanique, définie par la *Nomenclature des unités territoriales statistiques* (NUTS) de l'Union européenne, comprend les cantons de Genève, de Vaud et du Valais (découpage territorial NUTS2).

2

Conditions cadres, création et développement des entreprises

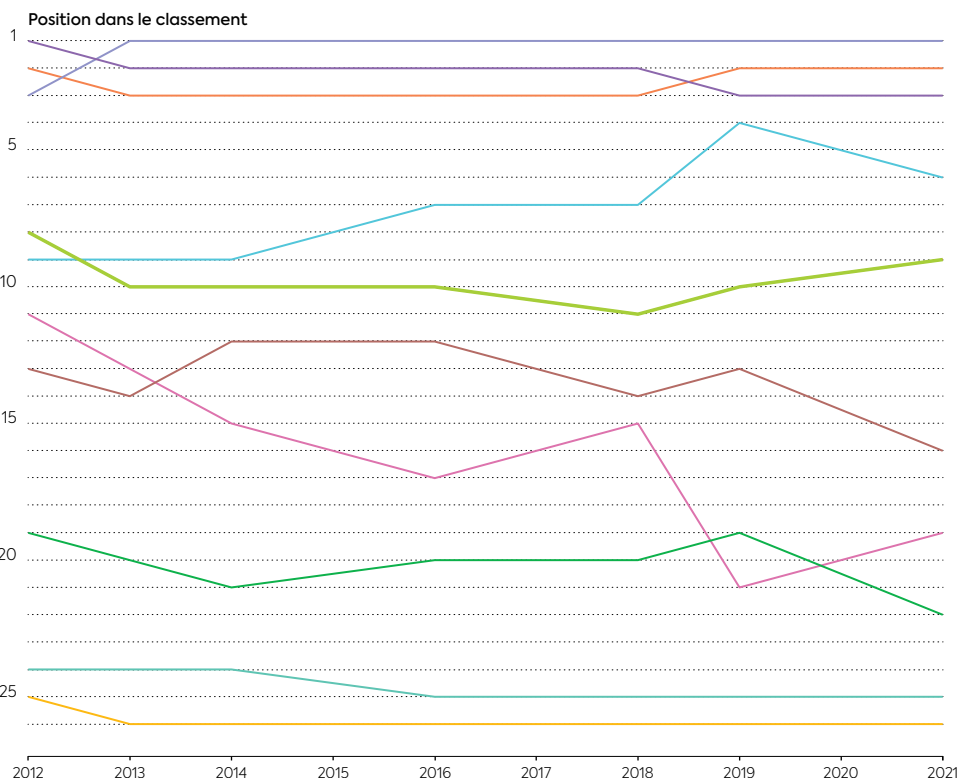
Cette difficulté peut être en partie contournée par l'utilisation de l'indicateur de compétitivité des cantons (ICC) développé par la banque UBS. Celui-ci donne un aperçu général de la qualité des conditions cadres des cantons suisses et permet d'établir un classement de ces derniers, et ainsi situer Genève parmi eux. L'ICC agrège une quarantaine de variables autour de huit thèmes, qui sont décrits par des indices allant de 0 pour le canton le moins performant à 100 pour le plus compétitif.⁸ La collecte des données n'est cependant pas systématique et certaines variables changent dans le temps. Aussi, l'interprétation des données se doit d'être très prudente et se concentrer principalement sur le classement des cantons et leurs positions relatives.

La Figure 6 présente l'évolution du classement d'une sélection de cantons par rapport à leur ICC. En 2021, le canton de Genève figure à la 9^e place, une position qui le situe parmi les cantons en moyenne les plus compétitifs, avec une légère amélioration depuis 2018. On notera cependant une meilleure position pour les cantons dans lesquels se trouvent les autres plus grandes villes de Suisse (Zurich, Bâle-Ville et Vaud). Le canton de Zoug, notamment du fait de sa position financière particulière, occupe le premier rang. En queue de classement, on trouve le Valais et le Jura.

Figure 6

Classement d'une sélection de cantons par niveau de compétitivité

Source des données: UBS.

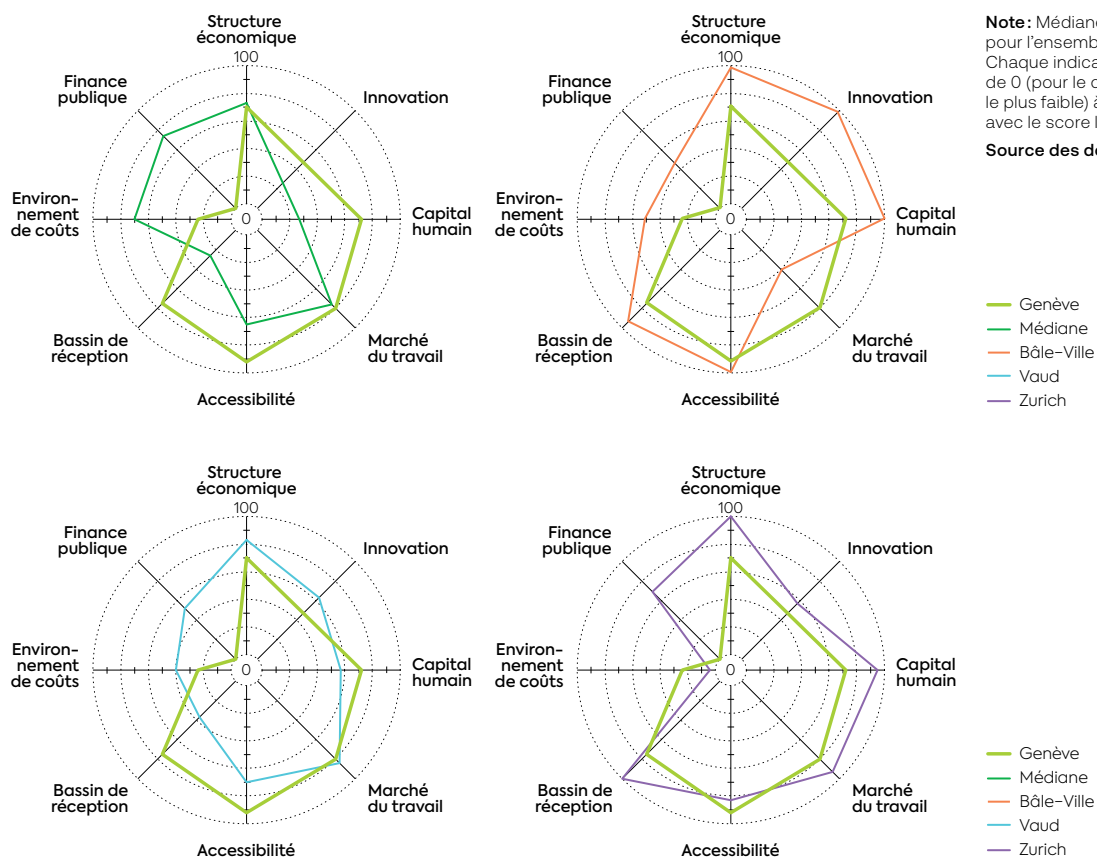


⁸ Les huit thèmes retenus par UBS sont la structure économique, l'innovation, le capital humain, le marché du travail, l'accessibilité, le bassin de réception, l'environnement de coûts et les finances publiques.

En décomposant l'ICC du canton de Genève de 2021 dans ses différentes dimensions, un profil avec ses forces et faiblesses se dégage. La Figure 7 permet de comparer les valeurs du canton de Genève avec les valeurs médianes de chaque dimension au niveau suisse, ainsi qu'avec les valeurs observées dans trois autres cantons. Les points forts du canton, en termes de compétitivité telle que mesurée par UBS, sont l'innovation, mais surtout le capital humain, l'accessibilité et le bassin de réception. Ici, le capital humain est essentiellement approché par la part de personnes titulaires d'un diplôme ou d'une formation supérieure. Le dynamisme universitaire du canton et l'ouverture internationale de Genève, notamment via la Genève internationale, y contribuent grandement. L'accessibilité est mesurée par la proximité d'un aéroport international, d'une université ou de centres régionaux. Le maillage géographique du territoire du canton est ainsi un avantage à cet égard. Avec un système de transports publics bien développé, le canton dispose également d'une capacité importante pour agrandir son bassin de réception, c'est-à-dire le nombre de personnes pouvant y accéder rapidement.

Profil de compétitivité du canton de Genève en 2021

Figure 7



2

Conditions cadres, création et développement des entreprises

Les points faibles du canton en termes de compétitivité sont l'environnement de coûts et les finances publiques. Cette mesure s'appuie sur le prix de l'énergie, les loyers des bureaux et les salaires, ainsi que sur les taux d'imposition des bénéficiaires et du capital des personnes morales et sur celui des personnes physiques ayant un salaire élevé. On signale cependant qu'une fiscalité plus lourde pourrait être liée à une fourniture étatique plus grande de biens et services collectifs comme les infrastructures routières, l'instruction et la formation publique ou les services de santé, ainsi qu'à des investissements publics créant des opportunités pour les entreprises (marchés publics). Une analyse globale des effets de la fiscalité sur les entreprises devrait donc tenir compte de ces facteurs.⁹

La mesure de la dimension « Finances publiques » comprend des indicateurs sur la dette et le nombre d'employés administratifs, jugés comme frein à la compétitivité, ainsi que des indicateurs sur l'investissement, comme moteur de compétitivité. La mauvaise place du canton de Genève est notamment due au fait qu'il est l'un des plus endettés de Suisse. La fiscalité genevoise et l'état de ses finances publiques peuvent donc apparaître comme un frein vis-à-vis de la compétitivité du canton. On note cependant que les cantons de première importance par leur économie et leur population tendent à avoir d'avantage de charges incombant au secteur public que les autres, notamment en raison d'un transfert de charges dans les domaines du social, de la santé, de la culture et de leur rôle politique au niveau national.¹⁰ ■

⁹ À ce sujet, voir Bénassy-Quéré et al. (2007).

¹⁰ Voir Koller (2008).

Dans cette section, nous décrivons et analysons les conditions cadres genevoises en nous basant sur la liste établie par l'UE (section 2.1) et sur la Stratégie économique cantonale 2030 (section 2.3). Les domaines que nous considérons sont les suivants:

1. Conditions de marché et accès au financement
2. Accès au capital humain et création de connaissances
3. Taxation et réglementation
4. Infrastructures et transports
5. Culture entrepreneuriale et institutions
6. Aspects conjoncturels.

3.1 Conditions de marché et accès au financement

Les conditions de marché sont un élément essentiel pour apprécier le potentiel d'une zone économique et la capacité à mobiliser ce potentiel. Elles renvoient à deux éléments structurants de l'économie de marché: le degré de concurrence et la taille du marché. En effet, pour qu'une entreprise se développe, elle a besoin à la fois d'une clientèle et de la main-d'œuvre nécessaire pour mener ses activités. L'entreprise doit donc pouvoir s'insérer non seulement sur le marché de son secteur d'activité, mais également sur le marché du travail local. Ainsi, les conditions de marché prennent en compte des indicateurs de domination de marché, de barrières à l'entrée, de ressources financières externes, etc. Au-delà de l'opportunité économique, elles agissent également en tant que catalyseurs du degré d'innovation et du dynamisme économique de long terme, et peuvent être soutenues par les pouvoirs publics. Par exemple, à Genève comme dans les autres cantons et la plupart des pays, des mesures d'accompagnement à la création d'entreprise existent pour maintenir un certain niveau de concurrence et favoriser l'innovation, comme par exemple des programmes d'aide au financement par des prêts ou des cautionnements de crédit.

Les conditions de marché renvoient à la taille du marché et le niveau des barrières à l'entrée, c'est-à-dire les obstacles auxquels une entreprise peut faire face si elle souhaite pénétrer le marché et entrer en concurrence avec les entreprises déjà présentes. Il est difficile d'estimer le niveau de domination du marché de manière générale, mais certaines mesures permettent tout de même d'évaluer la situation du canton de Genève.

Pour évaluer la taille de marché, le produit intérieur brut (PIB), total et par habitant, constitue un bon indicateur. Le PIB (total) fournit une mesure de la richesse totale créée sur le territoire du canton; le PIB par habitant fournit une mesure du pouvoir d'achat de chaque habitant en moyenne. Les deux dimensions paraissent ainsi importantes du point de vue des entreprises qui souhaitent mener des activités dans le canton.

3

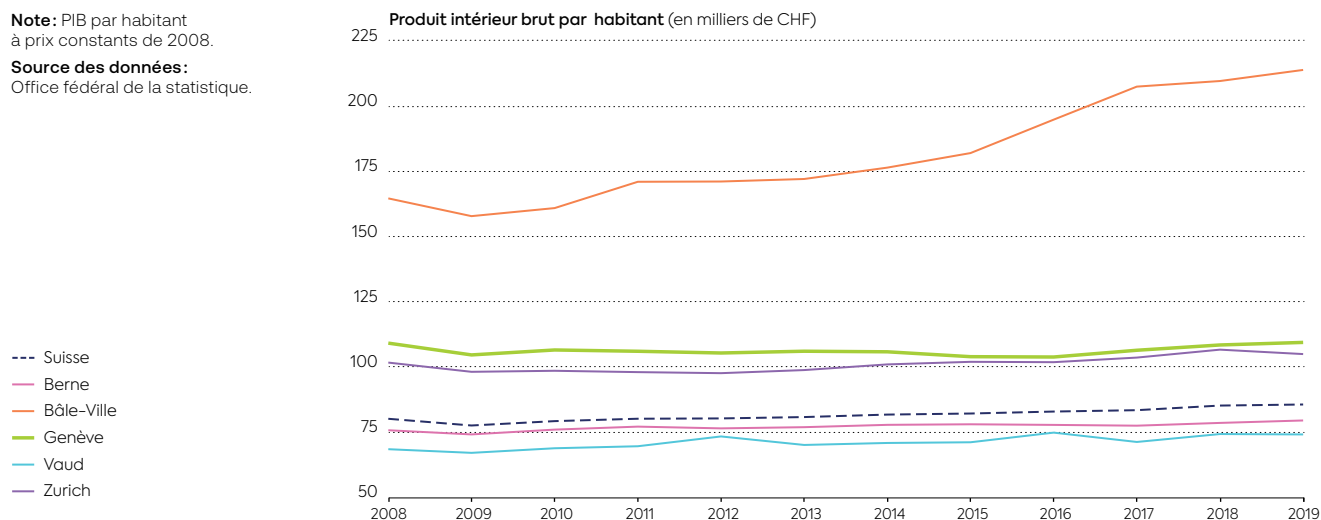
Analyse des conditions cadres du canton de Genève

Figure 8

PIB par habitant en Suisse

Note: PIB par habitant à prix constants de 2008.

Source des données: Office fédéral de la statistique.

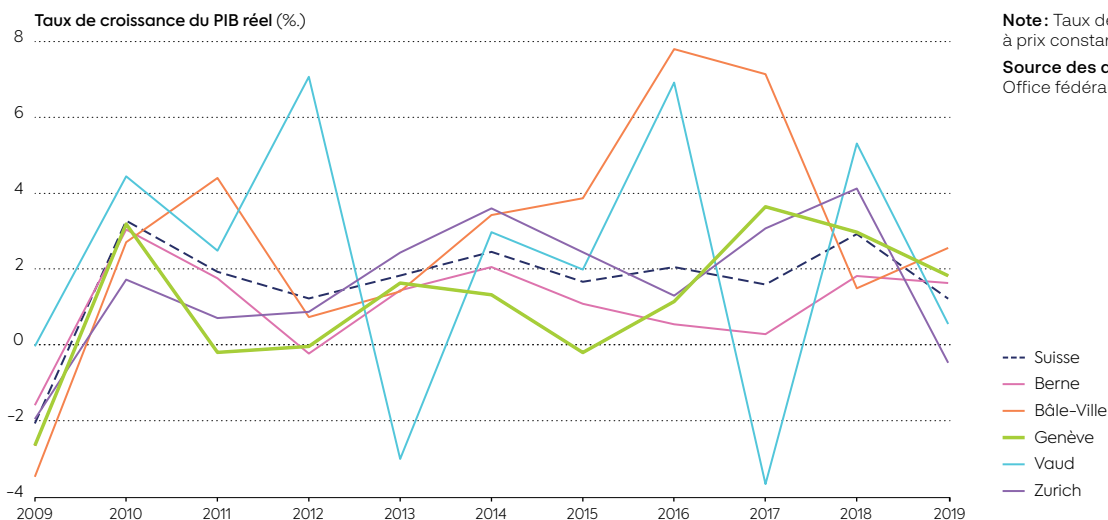


Le PIB par habitant dans le canton de Genève a fortement augmenté en valeur réelle durant la seconde moitié des années 2000 (Figure 8). Depuis, il varie autour de CHF 105 à 110'000 par personne. La forte inflation observée ces derniers mois au sein des économies européennes¹¹ contribue à l'appréciation du franc vis-à-vis de l'euro, ce qui pourrait à long terme affecter la compétitivité du marché genevois, les produits d'exportation devenant relativement plus chers tandis que les importations deviennent meilleur marché.

¹¹ Le taux d'inflation entre août 2021 et août 2022 a été estimé à 9,1% dans la zone euro (voir <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-euro-indicators/-/2-31082022-ap>). Sur la même période, le taux d'inflation en Suisse s'est élevé à 3,5% (voir <https://www.bfs.admin.ch/agenda/fr/2022-0291>).

Taux de croissance du PIB réel en Suisse

Figure 9



Le taux de croissance du PIB genevois a été plus faible que celui de la Suisse durant la première moitié des années 2010, mais depuis 2017 il lui est légèrement supérieur (Figure 9). On note également que si le PIB a parfois décliné (taux de croissance en dessous de 0), le taux de croissance est généralement positif, de sorte que la taille de l'économie genevoise a en moyenne grandi durant la dernière décennie. En effet, entre 2008 et 2019, le PIB de Genève est passé de CHF 49 à 55 milliards (en francs de 2019), ce qui place en 2019 le canton à la 4^e place des plus grandes économies du pays, derrière Zurich (157 milliards), Berne (83 milliards) et Vaud (60 milliards), qui sont des cantons bien plus grands et peuplés. Si l'on considère les valeurs par habitant, Genève arrive même au 3^e rang suisse, avec CHF 110'074 par tête, derrière Bâle-Ville (200'675) et Zoug (163'718), et devant Zurich (102'861). La taille de l'économie genevoise est donc importante et croissante, quoique à un taux plutôt moins élevé que le reste du pays, créant ainsi de nouvelles opportunités pour les entreprises s'y installant.

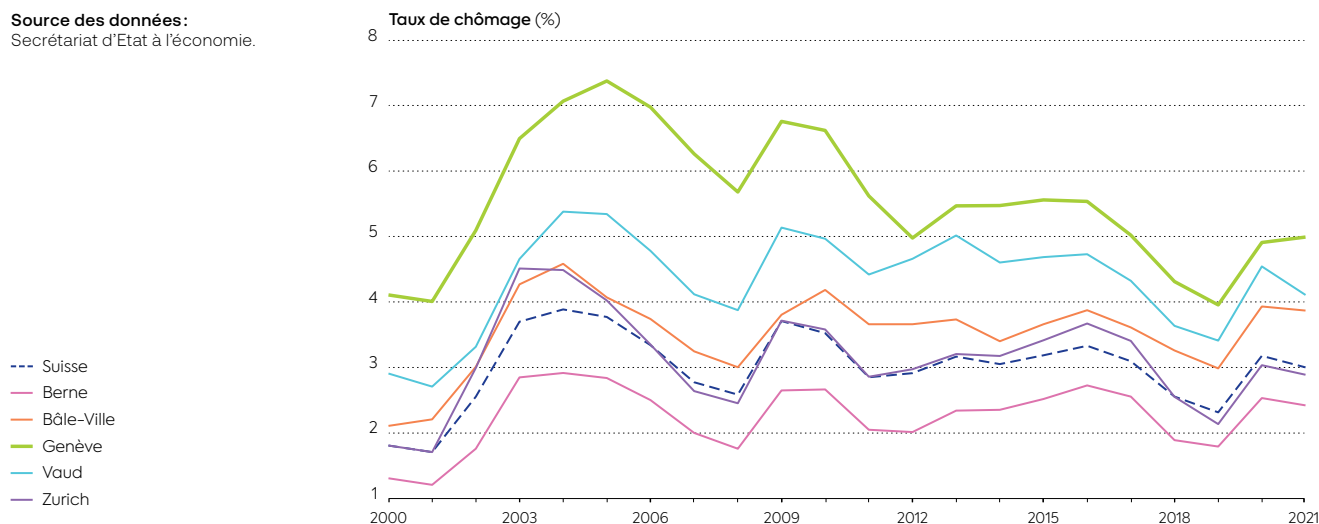
3

Analyse des conditions cadres du canton de Genève

Figure 10

Taux de chômage en Suisse

Source des données:
Secrétariat d'Etat à l'économie.



L'autre élément retenu par l'UE pour mesurer les conditions de marché est le taux de chômage. En effet, cet indicateur reflète la santé économique du territoire, ainsi que l'adéquation entre les besoins des entreprises et la main-d'œuvre disponible. Après avoir augmenté durant les années 1990, les taux de chômage en Suisse et dans le canton de Genève baissent tendanciellement. Ils s'établissent en 2021 à 3% au niveau national et 5% au niveau cantonal (Figure 10).¹² En comparaison internationale, le taux de chômage est bas, ce qui témoigne d'une activité économique dynamique et d'un marché du travail relativement fluide. Le taux de chômage genevois se révèle cependant structurellement plus élevé qu'en Suisse et que dans les autres cantons en général. On notera cependant une certaine convergence au cours des dernières années: en 2005, l'écart entre Genève et la Suisse était de 3,6 points, alors qu'il n'est plus que de 2 points en 2021.

Pour encourager le dynamisme et le bon fonctionnement du marché, il est également fondamental que les entreprises aient accès à des moyens de financement afin de lancer et développer leurs activités. Cela permet d'améliorer les conditions de marché en créant des débouchés pour les autres producteurs, de l'emploi, de l'innovation, ainsi qu'une concurrence saine entre entreprises du même secteur.

Les start-ups nécessitent d'importants fonds pour être lancées et maintenues durant leurs premières années. Ce point se vérifie également pour les autres entreprises non spécifiquement sur le marché de l'innovation et à risque élevé. Cette dimension s'intéresse donc au volume de financement et à la diversité de ses sources. Ainsi, le nombre de *business angels*, le volume de capital-risque, ou celui de finance alternative (par exemple, financement participatif), constituent les indicateurs-clés choisis par l'UE pour refléter l'impact de l'accès au financement sur la création d'entreprises. Ces mesures ne sont malheureusement pas disponibles au niveau cantonal.

¹² La définition employée dans le texte, est celle du Secrétariat à l'économie (SECO), considéré comme le «taux de chômage officiel». L'Office fédéral de la statistique (OFS) propose un taux de chômage «au sens du Bureau international du travail (BIT)», qui, en Suisse dans l'ensemble, est supérieur de quelques points de pourcentage. La raison tient essentiellement à la nécessité d'être inscrit dans un office régional de placement (ORP) pour figurer dans le nombre de chômeurs du SECO, alors que ce n'est pas une condition pour la définition du BIT. Une description plus détaillée des différences entre les taux de chômage suisse et genevois se trouve dans la section 4 de l'Etude économique 2021 (CCIG, BCGE, OCSTAT, 2021).

Néanmoins, de manière générale et en comparaison internationale, l'accès au financement peut être considéré comme bon en Suisse. Le niveau de développement financier du pays est élevé, avec de nombreuses sources de financement à disposition des entreprises aux différents stades de leur existence. A Genève, l'accès au financement pour les PME est facilité par un certain nombre d'institutions, telles que la Fondation d'aide aux entreprises (FAE), la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (Fongit), la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec), ou encore Microcrédit Solidaire Suisse (MSS) et Venturekick, situés dans le canton de Vaud mais travaillant également avec des entreprises genevoises. Chacune de ces organisations fournit des prestations d'aide au financement allant du microcrédit pour l'entreprise n'ayant pas accès aux prêts bancaires au cautionnement de crédit ou à la participation au capital d'une start-up innovante.

Le canton de Genève soutient financièrement la FAE et la Fongit afin de permettre aux entreprises d'obtenir directement un financement de la part de ces institutions ou pour servir de cautionnement lors d'une demande de prêt bancaire – à ce titre, la FAE est l'antenne genevoise de Cautionnement romand. La Fondetec a, quant à elle, été établie par la Ville de Genève pour soutenir les PME établies sur son territoire en leur proposant des solutions de prêts. L'évolution des montants alloués par ces organisations est présentée sur la Figure 11.¹³ Le montant total alloué par ces deux fondations reste globalement situé entre CHF 20 et 23 millions, abstraction faite des années 2020 et 2021, qui ont été marquées par la crise du Covid-19 et ses conséquences sur l'activité des entreprises. Ensemble, ces fondations assistent financièrement en moyenne 90 à 100 entreprises locales par année. A noter que la FAE a également accordé des crédits Covid pour un total d'environ CHF 30 millions entre 2020 et 2021, ce qui est une somme élevée par rapport au bilan de ses activités habituelles, qui consistent principalement en des crédits cautionnés.¹⁴ Le secteur bancaire apporte une contribution majeure. Il est très concurrentiel, ce qui permet l'obtention de bonnes conditions de prix. La banque cantonale participe à hauteur de plus de 18 milliards au financement de l'économie (2021). En plus des institutions de financement privées ordinaires comme les banques, il existe donc un certain nombre de moyens complémentaires ou alternatifs de lever des fonds pour les entreprises souhaitant lancer ou développer leurs activités.

Aides allouées par la FAE et la Fondetec

Figure 11



¹³ Les crédits Covid ne sont pas pris en compte.

¹⁴ Plus d'informations au sujet des crédits Covid se trouvent dans l'Etude économique 2021 (CCIG, BCGE, OCSTAT, 2021).

3

Analyse des conditions cadres du canton de Genève

3.2 Accès au capital humain et création de connaissances

Le capital humain est reconnu comme un élément structurant de la place qu'occupent les individus dans une société et de leur choix. Il se définit comme le « stock de savoirs et compétences » qu'un individu possède et peut ainsi favoriser le dynamisme économique à l'échelle d'une région.¹⁵ Le capital humain est notamment mis en avant comme moteur dans le développement d'activités entrepreneuriales, ainsi que dans la capacité à identifier des opportunités d'affaires et de développement de concepts.¹⁶ Il a été montré que les compétences des fondateurs d'entreprises affectent directement la performance de celles-ci.¹⁷ Ces compétences, telles que la prise de décision ou la résolution de problèmes, se manifestent via une plus grande capacité à saisir et faire fructifier des opportunités et accéder à des ressources. Le capital humain évolue, mais l'accroissement de celui-ci sous la forme d'acquisition de nouvelles connaissances dépend du stock initial.¹⁸ Il y a donc un effet d'auto-entraînement qui, à plus large échelle, explique les différences de développement entre entreprises ou territoires. A cet égard, le capital humain constitue une condition cadre susceptible d'exercer un impact considérable sur le long terme.

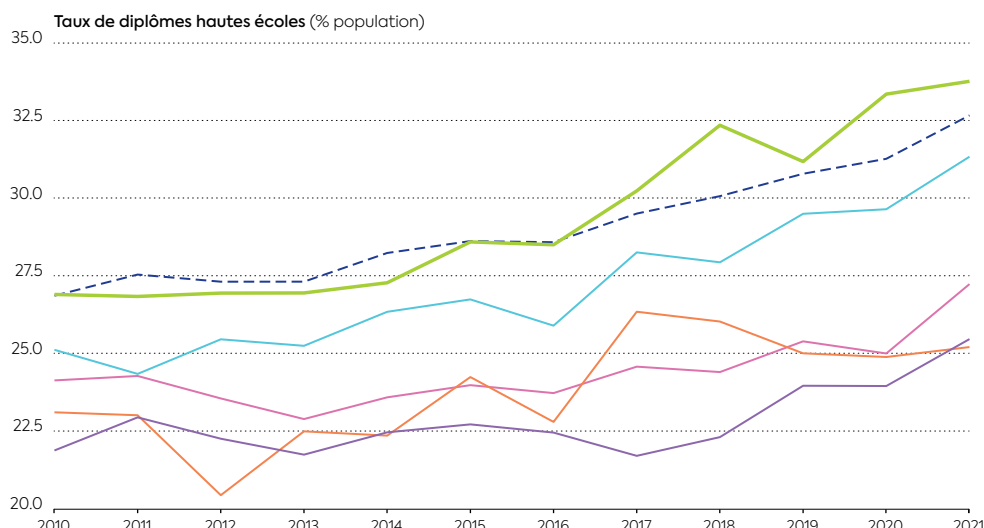
Traditionnellement, le capital humain se mesure par le niveau, le contenu et la qualité de l'instruction des individus. Les données officielles sont ainsi une source importante d'information lorsqu'elles sont désagrégées au niveau local. De ce point de vue, la qualité du capital humain est relativement bonne dans le canton de Genève et de manière générale en Suisse, au vu des compétences évaluées dans le projet de l'OCDE PISA (*Program for International Student Assessment*), en particulier en mathématiques et en sciences naturelles à l'âge de 15 ans, soit environ la fin du système secondaire I.¹⁹

Figure 12

Taux de diplômes des hautes écoles dans la population

Note: Nombre de personnes ayant un diplôme d'une université, EPF, HES ou HEP par rapport à la population résidente totale. Seul le premier diplôme tertiaire obtenu est considéré. Le canton considéré est celui de domicile avant le début des études.

Source des données: Office fédéral de la statistique.



¹⁵ Wright et al. (2007).

¹⁶ Alvarez & Barney (2007).

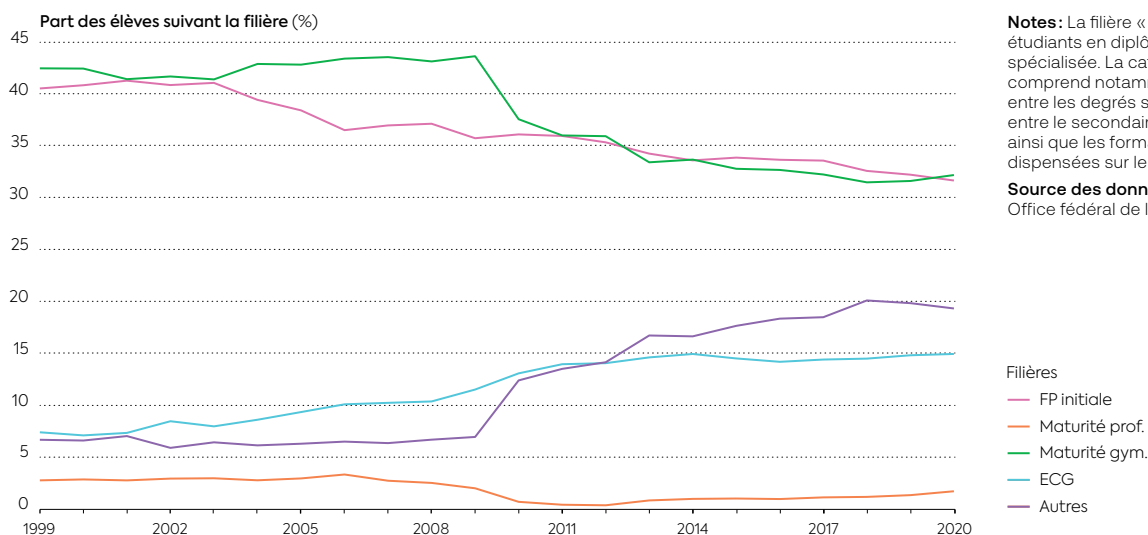
¹⁷ Chandler & Hanks (1994).

¹⁸ Corbett et al. (2007).

¹⁹ La Suisse fait moins bien en lecture, mais son score n'est pas médiocre. Voir https://www.oecd.org/pisa/Combined_Executive_Summaries_PISA_2018.pdf.

Formation secondaire II dans le canton de Genève

Figure 13



Notes : La filière « ECG » regroupe les étudiants en diplôme et en maturité spécialisée. La catégorie « autres » comprend notamment les passerelles entre les degrés secondaire I et II et entre le secondaire II et le tertiaire, ainsi que les formations étrangères dispensées sur le territoire genevois.

Source des données : Office fédéral de la statistique.

La part de la population genevoise ayant suivi une éducation tertiaire au sein d'une haute école est élevée et en croissance (Figure 12). Passant de 86'118 à 123'011, le nombre de résidents genevois ayant un diplôme d'une haute école a crû de 43% entre 2010 et 2020.²⁰ La Figure 12 montre que le canton se situe au-dessus de la moyenne suisse quant au taux de diplômés des hautes écoles de sa population,²¹ et il surpasse à ce sujet d'autres cantons bénéficiant également d'universités et de hautes écoles spécialisées (HES), comme Vaud ou Zurich.

Une spécificité genevoise émerge cependant lorsqu'on considère la formation professionnelle. Dans le canton, cette orientation est effectivement nettement moins prisée que dans le reste de la Suisse. Ainsi que le montre la Figure 13, au niveau du secondaire II, seul un tiers environ des jeunes s'est lancé dans une formation professionnelle initiale (CFC ou AFP) en 2020, alors que la moyenne suisse se situe aux alentours de 60%.²² De plus, la formation professionnelle genevoise se déroule majoritairement en école, tandis que le système dual en entreprise a la faveur des autres cantons, en particulier alémaniques. On constate également une nette tendance à la baisse pour la formation professionnelle initiale à Genève. Cela a également pour conséquence un coût de la formation professionnelle qui est nettement plus élevé (aux alentours de CHF 20'000 par contrat d'apprentissage) que dans le reste de la Suisse (moyenne d'environ CHF 12'000 par contrat d'apprentissage).²³

²⁰ Il faut cependant noter dans ces chiffres la présence de travailleurs immigrés à haut niveau de formation, qui n'ont pas forcément effectué leurs études à Genève.

²¹ Selon la définition de l'OFS, le taux de diplômés correspond au « nombre de personnes ayant obtenu un premier diplôme d'une haute école aux niveaux licence/diplôme et bachelor en % de la population résidente du même âge ».

²² On notera cependant que l'attrait des écoles de culture générale (ECG) a augmenté en parallèle, avec la possibilité d'y suivre une formation permettant de s'inscrire ensuite dans une HES pour y poursuivre des études supérieures à vocation professionnelle.

²³ CSRE, *Rapport sur l'éducation en Suisse*, 2018.

3

Analyse des conditions cadres du canton de Genève

Plusieurs facteurs sont vraisemblablement à l'œuvre pour expliquer le peu d'intérêt relatif pour la formation professionnelle à Genève, même si des données fiables suffisantes manquent à ce sujet. Il est probable que la demande des entreprises (y compris publiques) pour des niveaux de formation supérieurs mette une pression sur le système pour délivrer davantage de diplômes du tertiaire et, par voie de conséquence, génère une demande plus forte pour les maturités gymnasiales ou spécialisées (ECG). A Genève, en 2015, le taux de maturités,²⁴ à 50%, est l'un des plus élevés de Suisse, dépassé uniquement par le canton du Tessin.²⁵

Le constat est similaire au niveau tertiaire, avec presque trois jeunes sur dix résidant sur le canton qui entrent à l'Université contre seulement 19% qui vont en HES en 2017.²⁶ La proportion d'étudiants universitaires est ainsi à Genève la plus élevée de Suisse. On peut encore signaler qu'une grande partie de la main-d'œuvre étrangère du canton possède des compétences élevées, souvent des formations de niveau tertiaire. Ainsi, entre 2010 et 2020, la part d'étrangers ayant un niveau de formation tertiaire a suivi celle des Suisses et est passée d'un tiers à plus de 40%.

²⁴ Proportion de jeunes ayant passé par l'école obligatoire qui obtiennent un certificat de maturité en Suisse jusqu'à l'âge de 25 ans (définition de l'OFS).

²⁵ CSRE, *Rapport sur l'éducation en Suisse*, 2018.

²⁶ Taux d'entrées HE aux niveaux licence/diplôme et bachelor selon le type de haute école, le sexe et le canton (définition de l'OFS).

La **formation** **professionnelle**

est nettement
moins prisée
à Genève que
dans le reste
de la Suisse.

3

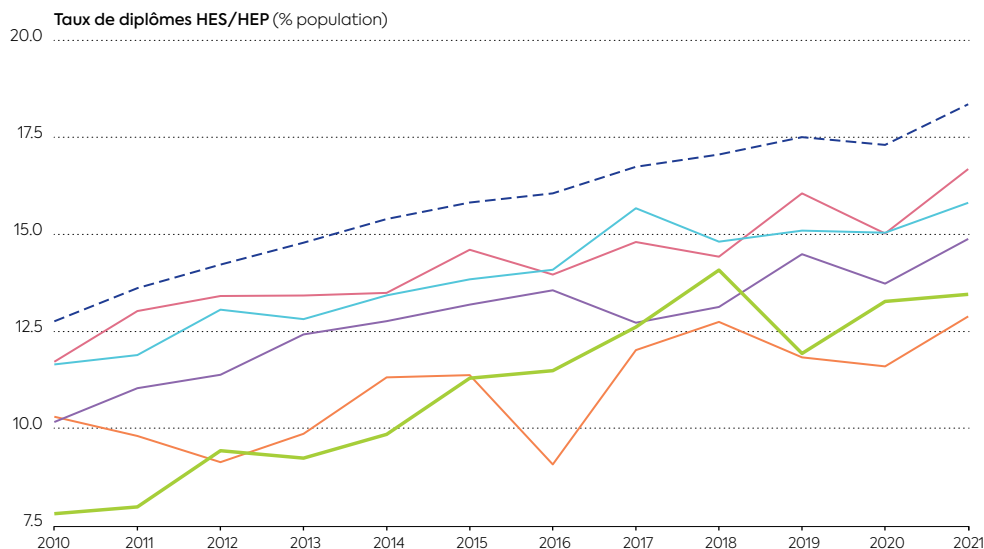
Analyse des conditions cadres du canton de Genève

Figure 14

Taux de diplômes des hautes écoles spécialisées ou pédagogiques

Note: Nombre de personnes ayant un diplôme d'une HES ou HEP par rapport à la population résidante totale. Seul le premier diplôme tertiaire obtenu est considéré. Le canton considéré est celui de domicile avant le début des études. A noter qu'à Genève, les enseignants sont formés à l'université et pas dans une HEP.

Source des données: Office fédéral de la statistique.



Des spécificités cantonales apparaissent également au niveau de la formation tertiaire professionnelle (Figure 14). Ainsi, à Genève, la part des personnes suivant une première formation tertiaire dans une HES ou une HEP est faible par rapport au reste de la Suisse. Même si cette part a en moyenne crû entre 2010 et 2021, on peut constater un recul entre 2018 et 2019, et il n'est pas encore possible de savoir si la croissance de ce type de filières va reprendre aussi fortement qu'avant ou non. Le relatif désintérêt pour la formation professionnelle par rapport aux formations plus générales ou académiques se confirme donc également au niveau tertiaire.

Une manière d'appréhender le potentiel d'amélioration de cette condition cadre qu'est la formation consiste à se pencher sur les dépenses publiques qui y sont consacrées en comparaison intercantonale. Selon l'OFS, en 2019, à Genève, les dépenses publiques liées à l'éducation représentent 17.3% de l'ensemble des dépenses publiques du canton et de ses communes, ce qui est le taux le plus bas de Suisse. En comparaison, les dépenses publiques liées à l'éducation représentent 25.7% de l'ensemble des dépenses publiques dans le canton de Vaud et 31.5% à Zurich. Cet indicateur peut donner l'impression que le canton de Genève dépense relativement peu en matière d'éducation, mais les dépenses publiques totales peuvent sensiblement varier entre les cantons. Si l'on se penche sur les montants totaux consacrés à l'éducation rapportés à la population, avec un montant de CHF 5'939 par habitant, Genève se trouve alors en deuxième position derrière le canton de Bâle-Ville (CHF 8'082 par habitant). La moyenne suisse est à CHF 4'662 par habitant.

Concernant la formation continue, les entreprises suisses consacrent une part comparativement élevée des heures travaillées de leurs employés à fournir à ces derniers des cours : 0,83% en 2015,²⁷ soit mieux que la moyenne de l'Union européenne (0,64%), et mieux que trois de ses voisins (0,65% en Autriche, 0,63% en Italie et 0,55% en Allemagne) et autant que la France la même année.²⁸ Cela place la Suisse à la 7^e position (ex-aequo avec la France) dans le classement des pays européens sur cet indicateur.²⁹ Les coûts pour les entreprises suisses n'ont pourtant représenté que 0,76% de leurs coûts totaux de main-d'œuvre, soit bien en-deçà de la moyenne de l'Union européenne (1,7%). Cela peut être lié aux types de formations offertes et aux compétences visées, ainsi qu'à un coût de main-d'œuvre relativement élevé en Suisse.

Selon l'enquête *Formation en entreprise* de l'OFS menée en 2015, la raison principalement évoquée par les entreprises suisses pour ne pas offrir de formation continue à leurs employés était que les qualifications et compétences de ces derniers correspondent déjà aux besoins de l'entreprise (89,6% des entreprises sondées). Le manque de temps disponible et les coûts ont cependant représenté un frein pour respectivement 35,6% et 23,1% des entreprises interrogées, ce qui est loin d'être négligeable. Il y a potentiellement ici un levier à actionner pour les autorités afin de soutenir et renforcer la qualité du capital humain du pays en aidant les entreprises à offrir des possibilités de formation à leurs employés.

Les données sur la formation continue au niveau cantonal manquent pour permettre une évaluation chiffrée de celle-ci. On note cependant la disponibilité de ce type de formations à Genève (906 offres selon la plateforme officielle orientation.ch), ainsi que la possibilité pour les personnes à revenu modeste de bénéficier d'un chèque annuel de formation allant de CHF 200 à 2'500 selon le type de cours et sa durée.³⁰

Au-delà de la création de capital humain, un important aspect à considérer est la manière dont ce capital se traduit en création de connaissances et d'innovations utiles aux entreprises, leur servant de moteur d'évolution et de croissance. A ce niveau, les effets d'agglomération³¹ sont considérés comme un moteur essentiel du dynamisme économique des territoires et des entreprises. Ainsi, la presse souligne régulièrement les mesures publiques visant à créer des *clusters* maillant le territoire et censés accroître le potentiel de spécialisations préexistantes. Dans le canton de Genève, l'écosystème autour de la finance ou de l'industrie de précision en sont des exemples. Ces effets d'agglomération reposent, pour partie, sur l'augmentation de l'innovation via le partage des connaissances et la mise en réseau (*networking*).³² Les compétences des entreprises voisines augmentent le potentiel propre via le partage, la collaboration, les mouvements de personnel, etc. La célèbre Silicon Valley californienne repose sur ce mécanisme, qu'elle a développé de manière unique dans le cadre des nouvelles technologies. Il s'agit donc d'une dimension très territorialisée des conditions cadres, mais difficile à mesurer.³³

²⁷ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/formation-continue/entreprise.html>.

²⁸ https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/trng_cvt_21s/default/table.

²⁹ Les pays considérés sont les 27 Etats membres de l'UE, le Royaume-Uni, la Norvège, la Macédoine du Nord et la Suisse.

³⁰ <https://www.ge.ch/beneficier-cheque-annuel-formation>.

³¹ Un cluster, ou effet d'agglomération, peut se définir comme une « concentration d'entreprises et d'institutions interreliées dans un secteur spécifique sur un même territoire géographique. Il s'agit d'une accumulation de savoir-faire dans un domaine technique donné, lesquels peuvent procurer un avantage compétitif à l'échelle internationale une fois atteinte une masse critique » (Stratégie économique cantonale 2030). Voir aussi Delgado et al. (2016).

³² Aghion & Howitt (1992); Chesbrough (2003).

³³ Il est possible de mesurer cette condition par les flux relatifs à l'innovation comme la dépense en R&D, le nombre de brevets, et la diversité en nombre et en qualité des collaborations. Le *Community Innovation Survey* de l'UE conduit chaque année depuis 1992 avec des mesures infranationales, est une importante source d'informations à ce sujet, bien qu'il ne soit pas disponible pour les cantons suisses.

3

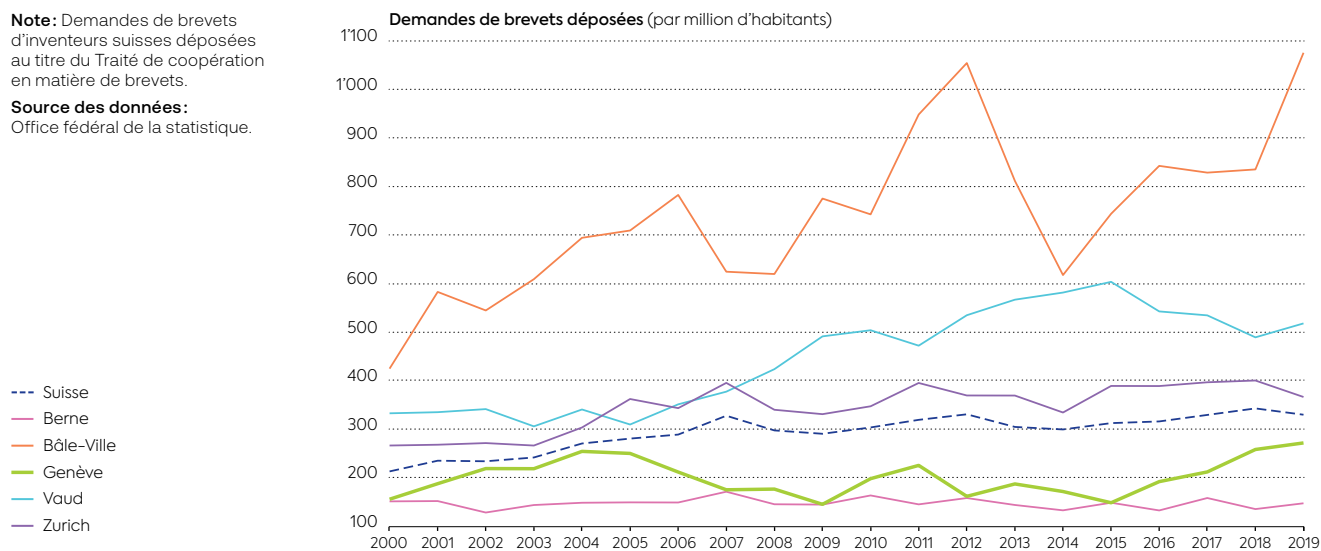
Analyse des conditions cadres du canton de Genève

Figure 15

Demandes de brevets par million d'habitants en Suisse

Note: Demandes de brevets d'inventeurs suisses déposées au titre du Traité de coopération en matière de brevets.

Source des données: Office fédéral de la statistique.



Ces effets d'agglomération sont généralement liés à la création de connaissances, que l'on peut, quant à elle, mesurer par le nombre de brevets déposés par rapport à la population. En 2019, la Suisse est le pays avec le plus haut ratio d'inventions par habitant de l'OCDE, avec 150 familles de brevets triadiques³⁴ par million d'habitants, contre 146,2 pour le Japon (2^e du classement) et 85,4 pour la Suède (3^e). Au niveau cantonal, comme on peut le voir sur la Figure 15, le nombre de demandes de brevets par million d'habitants déposées par des inventeurs suisses est légèrement plus faible à Genève que la moyenne du pays, et est en-deçà d'autres cantons comme Bâle-Ville ou Vaud. Genève se trouve en 2019 à la 11^e place du classement suisse par rapport à cet indicateur de potentiel d'innovation.

Il existe, au niveau national, des programmes gouvernementaux pour catalyser l'innovation et la mise sur le marché de nouveaux produits. Aussi, le programme InnoSuisse permet-il de financer des projets d'innovation de rupture (*disruptive innovation*), qui reposent sur des collaborations entre le monde académique et celui de l'entrepreneuriat pour réaliser leurs objectifs. En 2016, l'Université de Genève recevait à elle seule environ 10% des montants alloués par ce programme. Pour renforcer cette démarche collaborative et d'intégration dans l'économie de nouvelles idées, le service UNITEC de l'Université de Genève a été créé en 1999.

La Fondation genevoise pour l'innovation technologique (Fongit) vient renforcer ces dispositifs. Créée en 1991, elle a depuis incubé plus 100 startups (<https://www.fongit.ch/fr/our-startups>). ECLOSION et GENILEM visent des objectifs similaires dans le domaine des sciences de la vie. On notera également la place prépondérante de Genève dans certaines technologies de pointe, comme la physique quantique: l'Anticipateur de Genève pour la science et la diplomatie (GESDA) a d'ailleurs proposé de créer d'ici 2027 un institut à Genève pour accélérer la mise à disposition des technologies quantiques auprès des chercheurs et développeurs de projets du monde entier.³⁵

³⁴ Il s'agit d'un ensemble (famille) de brevets visant à protéger la même invention qui a été déposé à la fois auprès de l'Office européen des brevets (OEB), de l'Office japonais des brevets (JPO), et des brevets déposés ou délivrés aux Etats-Unis par l'*US Patent & Trademark Office (USPTO)*. Voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/technologie/systeme-indicateurs/acces-indicateurs/output-s-t/brevets-familles-brevets.html>.

³⁵ Voir <https://gesda.global/la-fondation-gesda-propose-de-creer-un-open-quantum-institute-a-geneve-dici-a-5-ans/?lang=fr>.

3.3 Taxation et réglementation

L'environnement réglementaire et fiscal est le principal levier des décideurs politiques pour organiser les règles économiques d'un territoire et influencer sur son dynamisme. La réglementation constitue un pilier de la protection de l'activité économique et des concitoyens. Toutefois, se plaçant du point de vue de la liberté d'entreprendre à court terme, l'UE considère la réglementation comme un frein au déploiement d'activités en raison d'interdictions ou de procédures administratives complexes. Normative, cette perspective vise à souligner le potentiel d'accroissement de l'efficacité des politiques publiques en réduisant les coûts de transaction de la gouvernance de l'activité économique sur un territoire. Les coûts de transaction sont l'ensemble des mesures et pratiques accompagnant une activité,³⁶ en l'occurrence la création d'une entreprise. La réglementation produit des coûts de transaction, par exemple pour remplir des dossiers d'éligibilité ou pour faire du *reporting* d'information sur les activités économiques.³⁷

Traditionnellement, les coûts de transaction sont mesurés comme le temps mobilisé pour accomplir des tâches connexes à la tenue de l'activité principale, ou par le coût de la délégation de ces tâches connexes à un tiers. Dans le cas des conditions cadres, l'intérêt porte sur le nombre de jours nécessaires pour créer une entreprise ou sur le nombre de procédures nécessaires à une telle création. La Banque Mondiale gère notamment une base de données appelée « *Ease of doing business* » (« *facilité à entreprendre* ») qui fournit des mesures de ces indicateurs à l'échelle des pays.

Selon les données de la Banque Mondiale, la Suisse occupe en 2021 le 10^e rang mondial en termes de qualité de réglementation.³⁸ Cette dernière favorise la création et la croissance des entreprises en réduisant les lourdeurs administratives. Pour simplifier la conduite d'une entreprise au quotidien, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a mis en place une plateforme en ligne centralisant l'information et permettant de gérer les autorisations, postulations et *reporting* des différentes procédures administratives dont les entreprises voudraient bénéficier ou qu'elles doivent suivre. Le coût de création d'une entreprise reste malgré tout relativement élevé : selon les données de la Banque mondiale en 2020, la Suisse est seulement le 21^e pays de l'OCDE (sur 33 classés) quant au coût de création d'une entreprise (World Bank, 2020).

En sus des questions liées aux procédures administratives, la pression fiscale est un facteur déterminant de la localisation et du développement d'entreprises abondamment discuté dans la littérature.³⁹ Intuitivement, il est considéré que cette pression a un impact négatif. La prise en compte des moyens de développement mis en œuvre grâce aux recettes fiscales des collectivités publiques conduit cependant à nuancer cette première intuition. Tout est question de l'usage de l'impôt, ainsi que de la raison pour laquelle les entreprises s'implantent dans des zones à faible pression. Génèrent-elles réellement leur activité dans le territoire d'imposition ? Dans les faits, le taux d'imposition et les moyens de réduction restent malgré tout un instrument essentiel de la politique de compétitivité des territoires.

³⁶ Williamson (2005).

³⁷ Krutilla & Krause (2010); McCann (2013); Wang (2003).

³⁸ Voir : https://www.theglobaleconomy.com/rankings/wb_regulatory_quality.

³⁹ Voir Brühlhart et al. (2012), Buss (2001).

3

Analyse des conditions cadres du canton de Genève

Une étude⁴⁰ montre que la sensibilité des entreprises aux variations de taux d'imposition, quant à leurs choix de localisation, varie selon le secteur considéré. Les entreprises actives dans la finance sont notamment bien plus sensibles aux taux d'imposition que la moyenne, tandis que le reste du secteur des services l'est bien moins. Les auteurs expliquent ce résultat par le fait que la qualité de la main-d'œuvre et la proximité avec la clientèle sont probablement des facteurs plus importants pour les entreprises de services non financiers que les impôts dans leur décision de localisation. Etant donné l'importance des services financiers dans l'économie genevoise mentionnée dans la section 2.2 de cette étude, l'environnement fiscal reste cependant un facteur à considérer pour maintenir la compétitivité du canton dans ce domaine.

Un autre point méritant d'être souligné est que la sensibilité des entreprises aux impôts peut être compensée par les effets d'agglomération sectorielle et les avantages que ceux-ci leur fournissent en matière, par exemple, d'infrastructures, de partage de technologie et de proximité avec la clientèle. Une étude menée en Suisse⁴¹ montre que l'effet négatif des impôts sur le choix de localisation des entreprises est significativement plus faible pour celles qui bénéficient d'effets d'agglomération importants. L'importance de la fiscalité doit donc être mise en perspective par rapport à d'autres conditions cadres des cantons pour favoriser l'activité économique et la croissance des entreprises.

Les Figures 16 à 18 illustrent les différences entre cantons en matière de fiscalité des entreprises. Les taux d'imposition sur le bénéfice et le capital dépendent du canton et de la commune de l'entreprise, et parfois le barème dépend également des montants des bénéfices et du capital eux-mêmes, ce qui rend la comparaison relativement compliquée. Pour donner une vision synthétique, nous avons calculé les taux d'imposition maximaux auxquels les entreprises peuvent faire face, et en utilisant le taux d'imposition communal du chef-lieu dans chaque canton.

Les taux d'imposition du bénéfice (Figure 16) varient entre moins de 5% dans les cantons des Grisons et de Zoug à des taux supérieurs à 16% dans les cantons de Zurich, Bâle-Ville et Berne. Le canton de Genève, avec un taux d'environ 8%, se situe dans la moyenne des cantons.

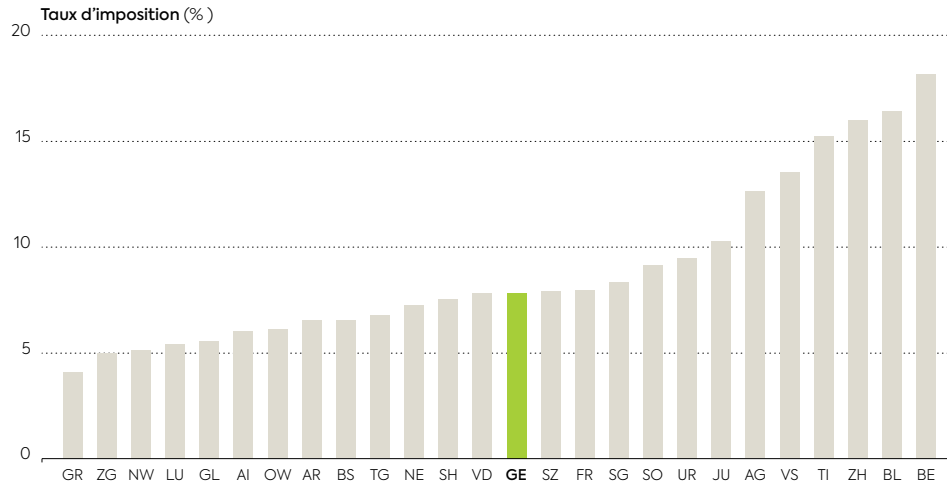
En ce qui concerne les taux d'imposition du capital (Figure 17), on constate également de grandes disparités, avec un minimum proche de 0 pour le canton d'Obwald et un maximum de 0,5% dans les cantons de Neuchâtel et du Valais. Le taux d'imposition du capital est également relativement élevé dans le canton de Genève, puisqu'il se situe à environ 0,4%.

⁴⁰ Lawless et al. (2017).

⁴¹ Brühlhart et al. (2012).

Taux d'imposition du bénéfice

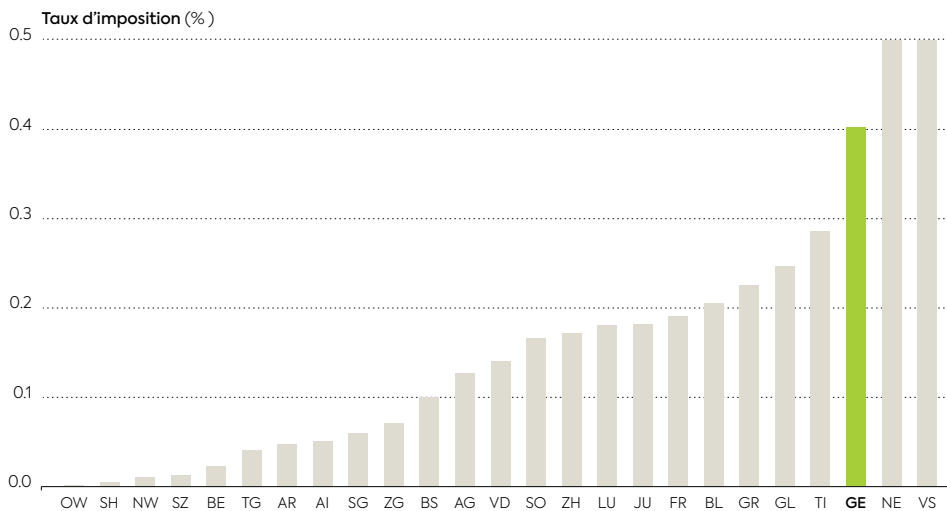
Figure 16



Notes: Taux d'imposition en 2021 dans le chef-lieu de chaque canton.
Source des données: <https://swisstaxcalculator.estv.admin.ch/#/taxdata/tax-scales>.

Taux d'imposition du capital

Figure 17



Notes: Taux d'imposition en 2021 dans le chef-lieu de chaque canton.
Source des données: <https://swisstaxcalculator.estv.admin.ch/#/taxdata/tax-scales>.

3

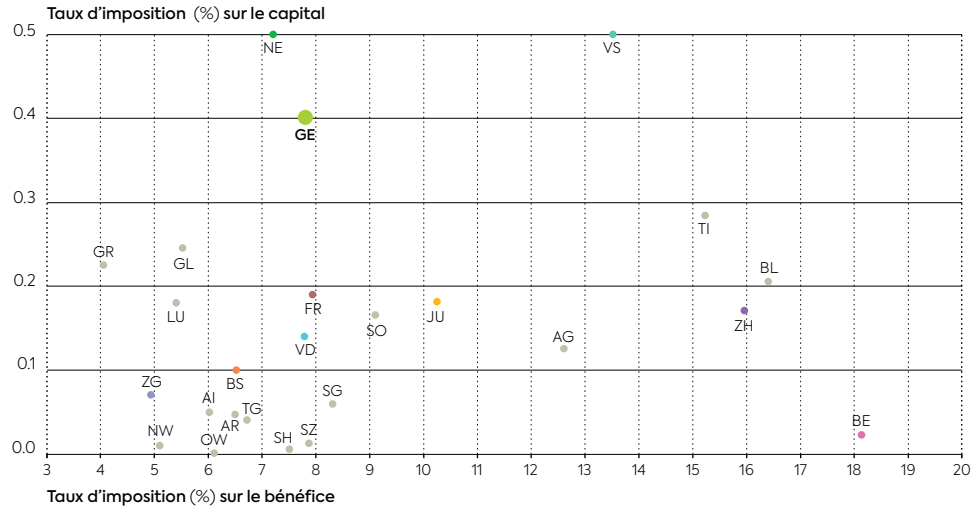
Analyse des conditions cadres du canton de Genève

Figure 18

Taux d'imposition du bénéfice et taux d'imposition du capital

Notes: Taux d'imposition en 2021 dans le chef-lieu de chaque canton.

Source des données: <https://swisstaxcalculator.estv.admin.ch/#/taxdata/tax-scales>.



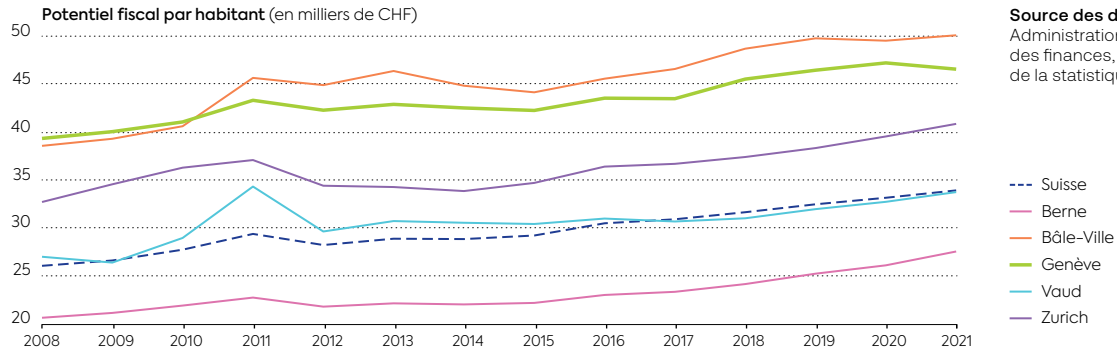
La Figure 18 met en relation les deux types d'imposition et montre qu'il n'existe pas de relation particulière entre les deux. Certains cantons imposent faiblement le bénéfice et le capital (par exemple Obwald et Zoug) alors que d'autres imposent fortement les deux (par exemple le Valais et le Tessin). D'autres cantons se positionnent plus clairement sur l'un ou l'autre. Par exemple, Berne impose fortement le bénéfice mais très peu le capital alors que, à l'inverse, les Grisons imposent très peu les bénéfices tandis que le capital est relativement fortement imposé. Il semble important de souligner que ces deux composantes peuvent avoir des impacts fortement différenciés suivant les secteurs d'activité. En effet, certains secteurs génèrent des bénéfices élevés sans avoir besoin de recourir à d'importants montants de capital (par exemple le secteur financier). A l'inverse, certains secteurs ne peuvent guère fonctionner sans infrastructures et subiront alors fortement l'impact de l'imposition du capital, sans que leurs bénéfices ne soient nécessairement élevés (le secteur industriel, par exemple).

Pour favoriser le dynamisme de l'innovation, l'Etat de Genève a inclus dans sa réforme de la fiscalité des entreprises de 2019 une *patent box* qui permet « une imposition réduite des bénéfices provenant de brevets et de droits comparables ».⁴² En parallèle, une déduction supplémentaire calculée sur la base des dépenses en R&D est mise en œuvre. Ainsi, la fiscalité couvre l'amont comme l'aval de la stratégie d'innovation des firmes.

⁴² Pour plus d'information, voir: <https://www.ge.ch/mise-oeuvre-geneve-reforme-fiscalite-entreprises-rffa/patent-box-dépenses-rd>.

Potentiel de ressources fiscales par habitant en Suisse

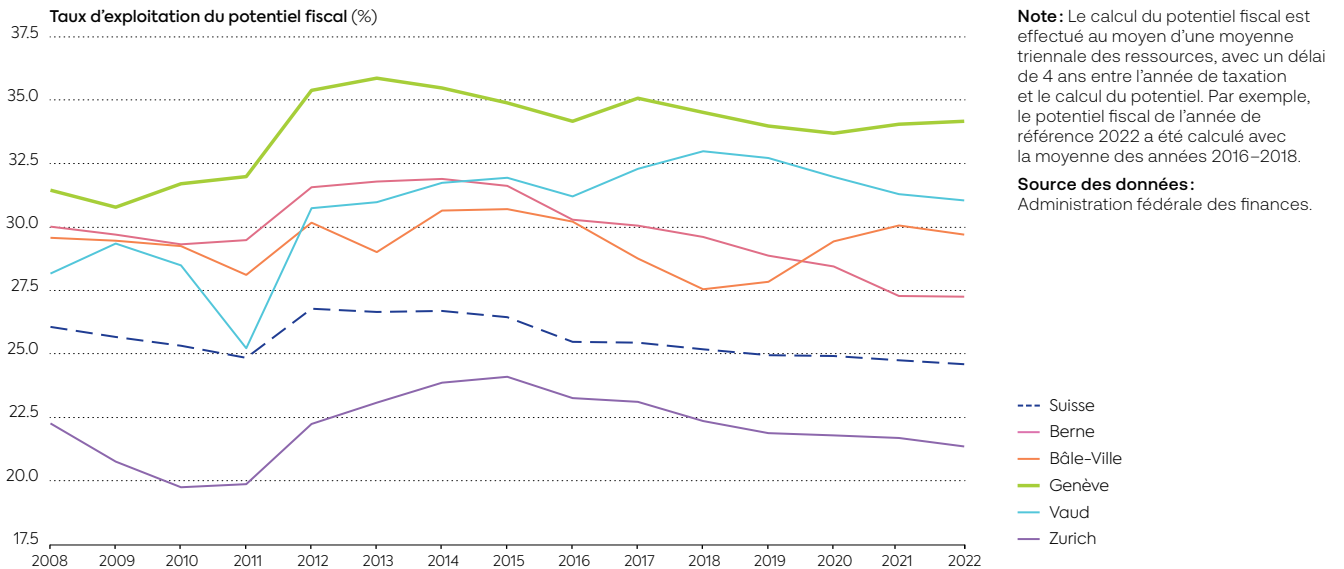
Figure 19



La Confédération a mis en place une péréquation financière et une répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT), révisées en 2008.⁴³ Ainsi, l'élément déterminant est le potentiel de ressources de chaque canton (Figure 19) et la manière dont ce potentiel est exploité (Figure 20). En 2020, les six cantons au plus fort potentiel de ressources (dont Genève fait partie) reversaient CHF 1,7 milliard aux 19 dotés du plus faible potentiel. De plus, la concurrence fiscale est partiellement découragée par le fait que les entreprises paient leurs impôts dans chacun des cantons où elles exercent une activité.

Taux d'exploitation du potentiel fiscal des cantons

Figure 20



⁴³ Pour plus d'information sur le fonctionnement de la RPT et la répartition des tâches qu'elle organise, voir la page de l'administration fédérale fiscale: <https://www.estv.admin.ch/estv/fr/accueil/afc/politique-fiscale/perequation-financiere-rpt.html>. Voir aussi Schmidheiny (2020).

3.4 Infrastructures et transports

Un territoire apporte un environnement propice au lancement d'activités via la mise à disposition des infrastructures nécessaires au bon fonctionnement opérationnel d'une entreprise. Cette dimension affecte la création d'entreprises en permettant de réduire des coûts ou en élargissant le domaine des possibles. Par exemple, le développement du réseau 5G dans les territoires est présenté comme un moyen d'assurer la compétitivité des entreprises. L'entier du canton de Genève est couvert par ce réseau, et la plupart des zones habitées le sont également par la 5G+, faisant de Genève l'un des cantons les mieux connectés de Suisse.⁴⁴ En outre, la presque totalité des communes du canton sont reliées à la fibre optique.⁴⁵

L'étendue et la qualité des réseaux de transport jouent un rôle identique à celui de la connexion internet. Le développement des infrastructures de transport est ainsi favorable à la croissance économique,⁴⁶ d'où l'importance notamment de la limitation de la congestion routière dans le canton de Genève,⁴⁷ ainsi que du renforcement du réseau de transports publics du Grand Genève.

L'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) relève les temps de trajet pour les «navetteurs intracantonaux du canton de Genève pour le travail» et pour les «navetteurs entrant dans le canton de Genève» pour un motif de travail ou de formation. Tous les modes de transport, privés ou collectifs, sont considérés. Les données sont disponibles annuellement pour la période 2010–2020 et les effectifs sont répartis en intervalles de 15 à 30 minutes.

En l'espace de 10 ans, on remarque relativement peu de variations dans les répartitions des durées de trajet. La majorité des navetteurs intracantonaux (environ 65%) ont besoin de moins de 30 minutes pour se rendre de leur domicile à leur lieu de travail (Figure 21). Pour les navetteurs venant de l'extérieur du canton mais résidant en Suisse,⁴⁸ les durées de trajet sont logiquement supérieures et la majorité d'entre eux ont besoin de 30 à 60 minutes pour se rendre sur leur lieu de travail ou de formation (Figure 22).

Nous avons également construit une durée moyenne de trajet en utilisant les points centraux de chaque intervalle.⁴⁹ La durée moyenne de trajet ainsi calculée s'élève à 30 minutes pour les navetteurs intracantonaux et à un peu plus de 50 minutes pour les navetteurs entrants. Les durées de trajet sont donc relativement importantes, mais on ne constate pas de variation majeure au cours de la période d'observation.

Le *TomTom Traffic Index* fournit des informations sur 404 villes de 58 pays différents, dont la Suisse et Genève.⁵⁰ Dans le classement 2021 des villes les plus engorgées, Genève apparaît à la 75^e position, avec un taux de congestion de 30%, qui signifie qu'en moyenne les trajets durent 30% de plus que ce qu'ils dureraient avec un trafic fluide. Les autres villes suisses du classement sont Zurich (77^e avec 30% de congestion), Lugano (93^e, 29%), Lausanne (150^e, 24%), Bâle (156^e, 24%) et Berne (226^e, 20%). En matière de fluidité du trafic, il existe donc sans doute une marge d'amélioration pour Genève.

⁴⁴ Voir <https://scmplc.begasoft.ch/plcapp/pages/gis/netzabdeckung.jsf?netztyp=lte>.

⁴⁵ Voir <https://www.swisscom.ch/fr/about/reseau/carte-extension-reseau-fibre.html>.

⁴⁶ Banister & Berechman (2001).

⁴⁷ Baranzini et al. (2021).

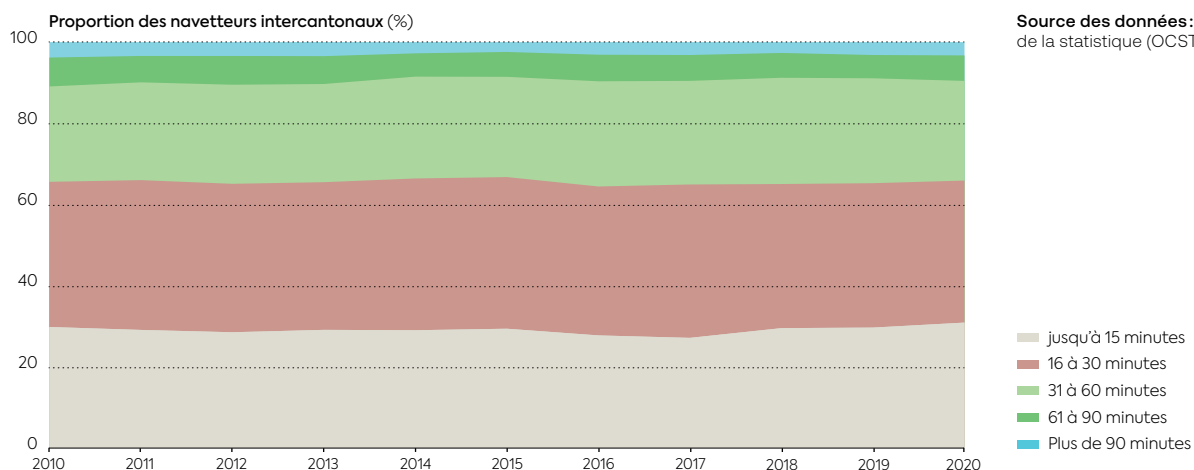
⁴⁸ Les données, issues d'une enquête sur les personnes actives en Suisse, ne couvrent pas les personnes résidant en France voisine.

⁴⁹ 7,5 minutes pour l'intervalle «jusqu'à 15 minutes», ..., 75 minutes pour l'intervalle «61 à 90 minutes», 105 minutes pour l'intervalle «plus de 90 minutes». Dans ce calcul, la marge d'erreur de chaque catégorie n'est pas considérée.

⁵⁰ <https://www.tomtom.com/traffic-index/ranking>.

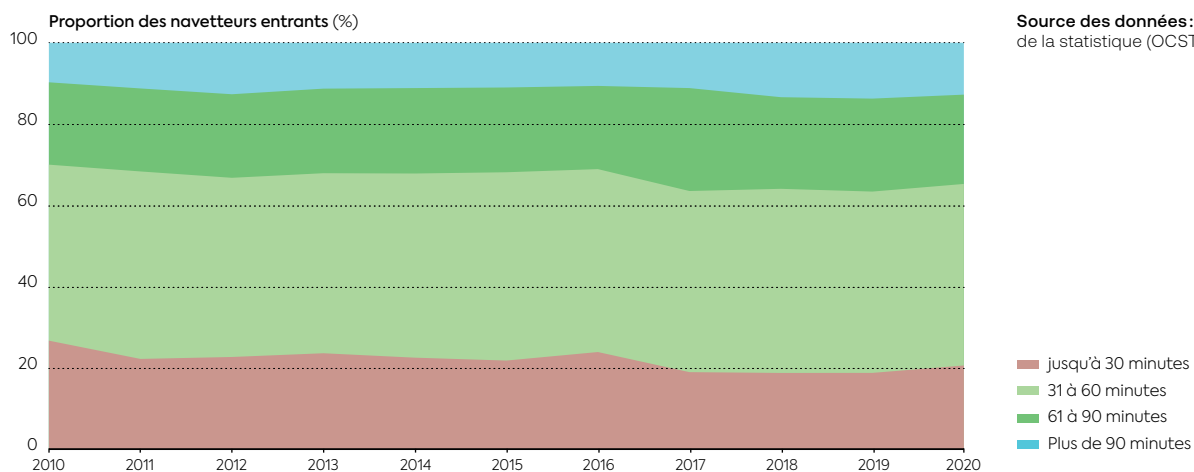
Navetteurs intracantonaux du canton de Genève pour le travail, selon la durée du trajet

Figure 21



Navetteurs entrant dans le canton de Genève, selon la durée du trajet

Figure 22



Les infrastructures liées à la distribution d'énergie jouent également un rôle important. A ce niveau, Genève bénéficie notamment de projets innovants. Les Services industriels genevois (SIG) développent par exemple leur programme *Thermique2030*⁵¹ visant à réduire les émissions de CO₂ du canton. Pour ce faire, SIG ont mis en place deux réseaux thermiques: GeniTerre et GeniLac.⁵¹ Le premier vise à développer le chauffage à distance à Genève, permettant notamment de valoriser les rejets de chaleur issus de l'incinération des déchets ménagers. Le second, quant à lui, est un réseau de refroidissement des bâtiments utilisant l'eau du Léman, proposant ainsi une alternative moins énergivore et plus écologique à la climatisation électrique habituelle. GeniLac couvre actuellement le secteur de la rive droite du centre-ville et le quartier des Nations et des extensions aux secteurs de l'aéroport et de l'hôpital sont, entre autres, à l'étude. Ces infrastructures offrent de nouvelles possibilités aux entreprises du canton par rapport aux objectifs de durabilité et d'économie d'énergie et témoignent du dynamisme des innovations genevoises dans ce domaine.

⁵¹ <https://ww2.sig-ge.ch/a-propos-de-sig/nos-engagements/transition-energetique/thermique2030>.

3.5 Culture entrepreneuriale et institutions

Le rôle de la culture, soit l'ensemble des normes, opinions et préférences partagées au sein d'un groupe social,⁵² et des institutions sur le développement économique est essentiel.⁵³ Par exemple, le type de culture affecte la façon dont les personnes perçoivent le monde et la manière dont elles développent leurs compétences et leurs activités. Ainsi, la propension à prendre des risques est un trait culturel positivement associé à la probabilité de conduire une entreprise ou d'en envisager la création.⁵⁴ Certaines études attribuent au degré d'individualisme un effet positif sur la croissance de long terme et le revenu des travailleurs.⁵⁵ En Suisse, le temps de recherche d'un nouvel emploi pour les personnes au chômage est inférieur d'environ 7 semaines dans les cantons alémaniques par rapport aux cantons latins, une fois les autres sources de différences prises en compte.⁵⁶

Les institutions, quant à elles, encadrent l'environnement formel (légal) et informel (social) dans lequel les entreprises exercent leurs activités. Elles relèvent des droits et des devoirs de chacun, notamment en ce qui concerne la liberté d'entreprendre, la propriété privée et le respect des contrats, ainsi que du règlement des litiges par les autorités judiciaires compétentes, ou encore des règles de société communément acceptées.⁵⁷ Les structures politiques comme l'organisation du gouvernement ou le système électoral en font également partie. Généralement, des institutions solides, justes et fiables sont considérées comme favorables à l'entrepreneuriat et à la croissance économique.

En résumé, la culture entrepreneuriale et les institutions sont des éléments de structure socio-économique qui ont un effet déterminant sur le long terme pour les résultats économiques. Il s'agit de conditions cadres essentielles, même si elles sont souvent jugées invariables sur le court terme. Cette dimension des conditions cadres est principalement mesurée à l'aide de sondages à l'échelon national,⁵⁸ ce qui implique un manque d'informations au niveau du canton de Genève.

En 2021, la Banque Mondiale place la Suisse au 2^e rang mondial de l'efficacité du gouvernement.⁵⁹ Le *World Economic Forum* place quant à lui le pays au 6^e rang concernant la compétitivité en 2019.⁶⁰ La propension à prendre des risques est un critère explicite des conditions cadres. Son niveau en Suisse apparaît moyen à l'échelle globale mais plutôt bon parmi les pays développés.⁶¹

⁵² Eugster et al. (2017).

⁵³ Voir par exemple Alesina & Giuliano (2015) ou North (1990).

⁵⁴ Falk et al. (2018).

⁵⁵ Gorodnichenko & Roland (2016) étudient la variation d'indicateurs de croissance de long terme en fonction du degré d'individualisme/collectivisme au sein de la société. Ils montrent que ce trait culturel exerce un poids important dans la détermination de la structure institutionnelle d'un territoire.

⁵⁶ Eugster et al. (2017).

⁵⁷ Voir Urbano et al. (2019).

⁵⁸ Pour conduire des analyses au niveau national, l'UE et les pays de l'OCDE s'appuient sur l'Eurobarometer Survey et le Global Entrepreneurship Monitor (Reynolds et al., 2005).

⁵⁹ L'efficacité du gouvernement représente la perception de la qualité des services publics, le degré d'indépendance vis-à-vis des pressions politiques, la qualité de la formulation et de l'implémentation des politiques, ainsi que la crédibilité de l'engagement du gouvernement à poursuivre celles-ci (<https://info.worldbank.org/governance/wgi/Home/Documents>). Voir https://www.theglobaleconomy.com/rankings/wb_government_effectiveness.

⁶⁰ Voir https://www.theglobaleconomy.com/rankings/davos_competitiveness_new_measure.

⁶¹ Falk et al. (2018) classent la Suisse au 38^e rang mondial sur 76 pays considérés.

Des choix doivent être faits pour maintenir les conditions cadres à un **haut niveau** ; leurs effets seront nécessairement hétérogènes du fait de la diversité des secteurs économiques et de leurs besoins.

3

Analyse des conditions cadres du canton de Genève

Un point où les facteurs culturels et les différences entre cantons peuvent se manifester se trouve dans les résultats des votations, notamment sur les règles à appliquer aux entreprises. Un bon exemple est la votation du 29 novembre 2020 sur l'initiative « Multinationales responsables » : les résultats, visibles sur la Figure 23, montrent clairement une différence entre les régions latines ou urbaines d'un côté, qui ont globalement voté oui (en vert), et les régions alémaniques et plus rurales de l'autre, qui ont généralement rejeté l'initiative (en violet). Ces différences peuvent refléter des préférences différentes concernant le rôle des entreprises, les contraintes à leur liberté économique, ainsi que les risques potentiels pour la prospérité du pays causés par l'introduction de nouvelles réglementations.⁶²

Figure 23

Résultats du vote sur l'initiative « Entreprises responsables »

Source :

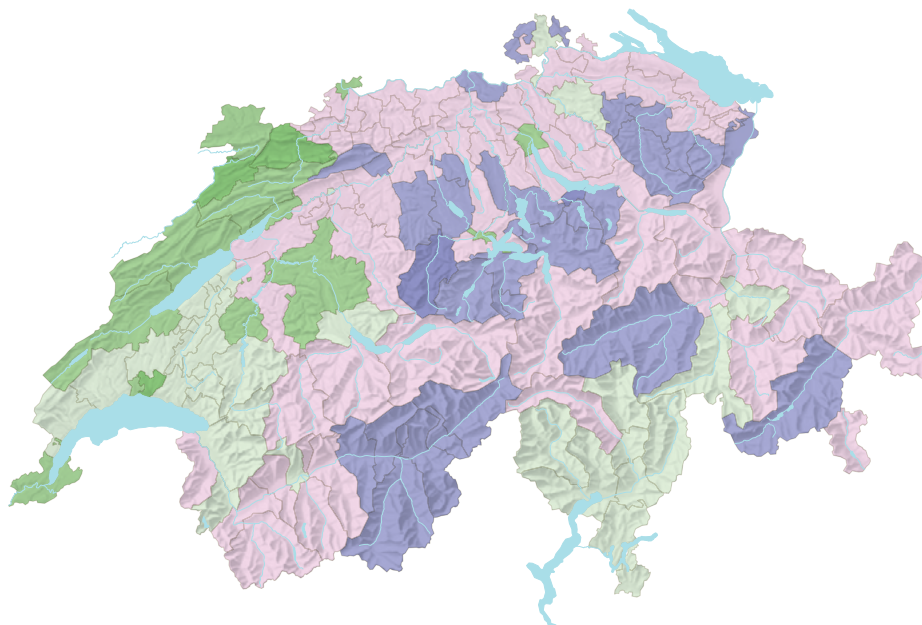
<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/votations/20201129/initiative-entreprises-responsables.html>

Proportion de "oui" en %

≥ 90,0
80,0 – 89,9
70,0 – 79,9
60,0 – 69,9
50,0 – 59,9
40,0 – 49,9
30,0 – 39,9
20,0 – 29,9
10,0 – 19,9
< 10,0

Suisse : 50,7

L'initiative a été rejetée.
Cantons : 8 1/2 Oui, 12 5/2 Non.



3.6 Aspects conjoncturels

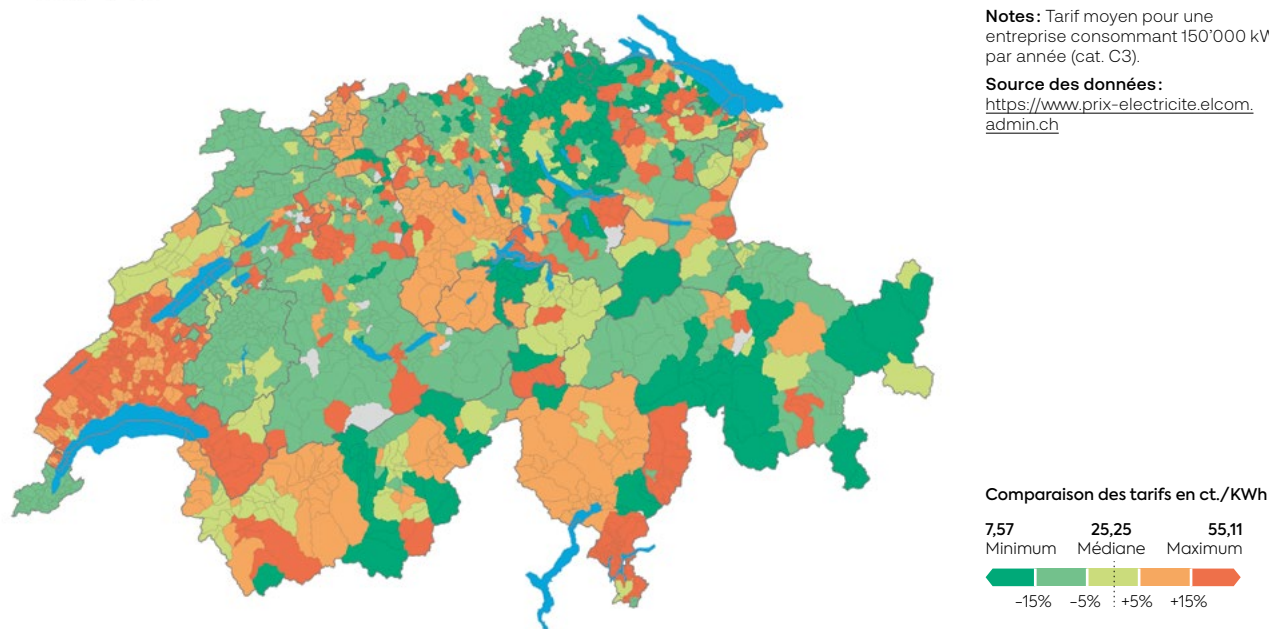
Certains facteurs conjoncturels touchent Genève au même titre que le reste des cantons suisses. Bien qu'échappant en grande partie aux moyens à disposition des autorités cantonales pour agir, ceux-ci ont néanmoins un impact non négligeable sur les conditions cadres pour les entreprises genevoises. Ces derniers mois, deux facteurs ont notamment gagné en importance : le prix de l'énergie et les taux d'intérêt.

⁶² Voir également GFS.Bern (2020).

La crise énergétique qui a éclaté en 2022 a poussé à la hausse les prix des principaux agents énergétiques, en particulier les huiles minérales (mazout, essence, diesel), le gaz naturel et l'électricité. L'insécurité de l'approvisionnement et le risque subséquent de pénurie ont causé des hausses massives et soudaines des prix (+25% entre septembre 2021 et septembre 2022 en moyenne⁶³) après des années de relative stabilité. Tous les cantons ne sont pas touchés de la même manière par ce choc, en particulier dans le domaine de l'électricité: comme on peut le voir sur la Figure 24, Genève se situe plutôt dans la fourchette basse en 2022, tout en bénéficiant des mêmes prix sur l'ensemble de son territoire de par le monopole exercé par SIG, ce qui n'est pas le cas dans nombre d'autres cantons.

Prix de l'électricité en Suisse attendus pour 2023

Figure 24



La hausse du niveau des prix de l'énergie, ainsi que celui, entre autres, des produits agricoles, ont causé un phénomène d'inflation que la Suisse n'avait plus connu depuis près de 30 ans. Pour contrer cette inflation, la Banque nationale suisse (BNS) a relevé son taux d'intérêt directeur de -0,75% à 0,5% en quelques mois. Tous les taux d'intérêt, et donc le coût des emprunts, ont ainsi augmenté, et cette tendance devrait se renforcer si la BNS maintient sa politique. En parallèle, le franc suisse s'est fortement apprécié face à l'euro (hausse de 11% de la valeur du franc entre septembre 2021 et septembre 2022),⁶⁴ atténuant en partie l'effet de l'inflation sur les importations, mais augmentant celui sur le prix des exportations du point de vue des clients étrangers. Les secteurs économiques dépendant des importations seront donc en moyenne moins touchés que ceux dont l'activité vise à exporter leurs produits à l'étranger. ■

⁶³ Source: Office fédéral de la statistique, Indice des prix à la consommation.

⁶⁴ Source: Banque nationale suisse.

4

Bilan et pistes de réflexion

Etablir un bilan des conditions cadres de l'économie genevoise n'est pas chose aisée. Comme il l'a été relevé à plusieurs reprises, l'analyse des différents aspects de celles-ci sont des tâches rendues complexes par le manque de standardisation des définitions et en raison de données souvent lacunaires au niveau cantonal. Il n'est donc possible d'évaluer l'état des conditions cadres que de manière partielle et imparfaite, et toute conclusion se basant sur leur mesure doit être effectuée avec une certaine retenue.

Il est néanmoins possible de dessiner le contour de la situation du canton de Genève. Tout d'abord, il convient de souligner que Genève, comme les autres grands cantons suisses, possède une économie en relativement bonne santé en comparaison internationale, ce qui tend à montrer que les conditions cadres y sont bonnes. Son dynamisme en matière d'innovation peut notamment être mis en avant.

Lorsqu'on effectue des comparaisons intercantionales, on constate que les atouts de Genève sont multiples : il s'agit d'une économie de taille importante au niveau national, et même si le chômage y est structurellement plus élevé que dans les autres cantons, son dynamisme entrepreneurial, notamment au niveau des créations d'entreprises et de l'importance des entreprises à forte croissance, met le canton dans une position avantageuse. Les possibilités de financement et de soutien à l'innovation y sont variées, et le niveau de capital humain permet de fournir les entreprises en main-d'œuvre qualifiée. En outre, ses infrastructures de transport et de communication sont globalement bonnes.

Il est bien entendu possible d'identifier certains leviers qui pourraient être actionnés afin d'améliorer encore les conditions cadres du canton. Tout d'abord, la fiscalité des entreprises pourrait y être plus attractive, notamment concernant l'imposition du capital : si Genève se situe dans la moyenne pour celle du bénéfice, le capital y est imposé à un des taux les plus hauts de Suisse. Cela peut être significatif pour les entreprises opérant dans l'industrie, car leur capital peut être important sans pour autant que leurs bénéfices ne le soient. Cependant, étant donné la structure de l'économie genevoise, basée à 85% sur les services, ce levier n'aurait probablement que des effets limités au niveau agrégé. De plus, les pertes fiscales pourraient avoir des effets secondaires négatifs pour l'économie, comme une baisse des investissements dans les infrastructures ou dans la formation, ce qui pourrait préjudicier les conditions cadres du canton. De manière générale, une attention particulière doit être accordée aux effets globaux d'un tel changement, et d'éventuels effets secondaires doivent y être inclus.

Certains autres leviers relèvent plus de la politique d'investissement du canton : amélioration de l'accès à une formation continue de qualité et baisse des temps de trajet. Le premier point vient de ce qu'une part relativement importante des entreprises déclarent ne pas offrir de possibilités de formation continue à leurs employés par manque de moyens financiers. Une politique active d'aide à la formation, notamment en ce qui concerne l'acquisition et le renforcement de nouvelles compétences, pourrait permettre à certaines entreprises d'augmenter leur stock de capital humain et ainsi leur productivité. De manière plus générale, l'accès à des formations continues de qualité pourrait également aider à résorber en partie le chômage genevois, pour autant qu'une partie de celui-ci provienne d'une inadéquation entre les compétences disponibles sur le marché du travail et les besoins des entreprises.

Concernant les temps de trajet, l'engorgement des infrastructures de transport demande une adaptation à l'accroissement de la population du Grand Genève. Le Léman Express récemment mis en route, tout comme les nouvelles lignes de tramway planifiées, constituent probablement une partie de la réponse par leur capacité à transporter de nombreuses personnes sans prendre beaucoup d'espace sur la route. La qualité de la coopération transfrontalière avec la France voisine et le canton de Vaud est ici primordiale, en ce que Genève attire de nombreux voyageurs en provenance de ces territoires. Globalement, améliorer la fluidité du transport aurait probablement un effet positif sur la qualité des conditions cadres de l'économie genevoise, et donc sur les activités des entreprises qui y sont présentes. A ce titre, le récent projet d'investissement de CHF 267 millions du Conseil d'Etat dans les infrastructures de transport du Grand Genève⁶⁵ s'inscrit dans une logique d'amélioration des conditions cadres dans ce domaine.

En conclusion, il vaut la peine de souligner l'importance des conditions cadres pour la bonne santé économique d'un territoire. Que ce soit par rapport à des éléments sur lesquels les pouvoirs publics ont une capacité d'action directe (réglementation, fiscalité, investissement dans les infrastructures) ou plus limitée (culture entrepreneuriale, choix de formation, capacité d'innovation), toutes ces conditions participent au dynamisme de l'économie genevoise et à la capacité des entreprises à y implanter leurs activités. Certains choix doivent être faits pour les maintenir à un haut niveau, et les effets sont nécessairement hétérogènes de par la diversité des secteurs économiques présents à Genève et leurs besoins, qui peuvent grandement varier. Toutes les conditions n'ont pas la même importance pour toutes les entreprises, de sorte qu'une évaluation globale de la situation est nécessaire avant d'agir, en pesant le pour et le contre de chaque réforme selon l'objectif visé. ■

⁶⁵ Voir <https://www.tdg.ch/letat-veut-investir-267-millions-dans-lagglomeration-906465978971>.

Références

- **Aghion, P., & Howitt, P. (1992).**
A Model of Growth Through Creative Destruction. *Econometrica*, 60(2), 323–351.
<https://doi.org/10.2307/2951599>
- **Alesina, A., & Giuliano, P. (2015).**
Culture and institutions. *Journal of economic literature*, 53(4), 898–944.
- **Alvarez, S.A., & Barney, J. B. (2007).**
Discovery and creation: Alternative theories of entrepreneurial action.
Strategic Entrepreneurship Journal, 1(1–2), 11–26. <https://doi.org/10.1002/sej.4>
- **Banister, D., & Berechman, Y. (2001).**
Transport investment and the promotion of economic growth. *Journal of Transport Geography*, 9(3), 209–218. [https://doi.org/10.1016/S0966-6923\(01\)00013-8](https://doi.org/10.1016/S0966-6923(01)00013-8)
- **Baranzini, A., Carattini, S., & Tesaro, L. (2021).**
Designing Effective and Acceptable Road Pricing Schemes: Evidence from the Geneva Congestion Charge. *Environmental and Resource Economics*, 79(3), 417–482. <https://doi.org/10.1007/s10640-021-00564-y>
- **Brühlhart, M., Jametti, M. and Schmidheiny, K. (2012),**
Do agglomeration economies reduce the sensitivity of firm location to tax differentials? *The Economic Journal*, 122: 1069–1093.
<https://doi.org/10.1111/j.1468-0297.2012.02511.x>
- **Buss, T. F. (2001).**
The effect of state tax incentives on economic growth and firm location decisions: An overview of the literature. *Economic Development Quarterly*, 15(1), 90–105.
- **CCIG, BCGE, OCSTAT (2021).**
Enseignements tirés de la période Covid: Genève est-elle prête pour la prochaine crise ?, <https://www.ccig.ch/FileDownload/Download/12210>
- **Chandler, G. N., & Hanks, S. H. (1994).**
Founder Competence, the Environment, and Venture Performance. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 18(3), 77–89.
<https://doi.org/10.1177/104225879401800306>
- **Chesbrough, H. W. (2003).**
Open innovation: The new imperative for creating and profiting from technology. Harvard Business Press.
- **Corbett, A. C., Neck, H. M., & DeTienne, D. R. (2007).**
How Corporate Entrepreneurs Learn from Fledgling Innovation Initiatives: Cognition and the Development of a Termination Script. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 31(6), 829–852. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6520.2007.00208>.
- **Delgado, M., Porter, M. E., & Stern, S. (2016).**
Defining clusters of related industries. *Journal of Economic Geography*, 16(1), 1–38.
- **EC (2020):**
European Innovation Scoreboard 2020, Brussels: European Commission.
- **Eugster, B., Lalive, R., Steinhauer, A., & Zweimüller, J. (2017).**
Culture, work attitudes, and job search: Evidence from the Swiss language border. *Journal of the European Economic Association*, 15(5), 1056–1100.
- **Falk, A., Becker, A., Dohmen, T., Enke, B., Huffman, D., & Sunde, U. (2018).**
Global Evidence on Economic Preferences. *The Quarterly Journal of Economics*, 133(4), 1645–1692. <https://doi.org/10.1093/qje/qjy013>

- **GFS.Bern (2020)**
Analyse VOX Novembre 2020:
Complément d'enquête et analyse sur les votations populaires du 29 novembre 2020
- **Koller, C. (2008).**
La fonction publique en Suisse: analyse géopolitique d'un fédéralisme à géométrie variable. *Pyramides. Revue du Centre d'études et de recherches en administration publique*, (15), 227-266.
- **Krutilla, K., & Krause, R. (2010).**
Transaction Costs and Environmental Policy: An Assessment Framework and Literature Review. *International Review of Environmental and Resource Economics*, 4, 261–354. <https://doi.org/10.1561/101.00000035>
- **Lawless, M., McCoy, D., Morgenroth, E. L., & O'Toole, C. M. (2018).**
Corporate tax and location choice for multinational firms. *Applied Economics*, 50(26), 2920-2931.
- **McCann, L. (2013).**
Transaction costs and environmental policy design. *Ecological Economics*, 88, 253–262. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2012.12.012>
- **North, D. C. (1990).**
Institutions, institutional change and economic performance.
Cambridge university press.
- **Reynolds, P., Bosma, N., Autio, E., Hunt, S., De Bono, N., Servais, I., Lopez-Garcia, P., & Chin, N. (2005).**
Global Entrepreneurship Monitor: Data Collection Design and Implementation 1998–2003. *Small Business Economics*, 24(3), 205–231.
<https://doi.org/10.1007/s11187-005-1980-1>
- **Schmidheiny, K. (2020).**
Atténuer la concurrence fiscale internationale. *La Vie Économique*, 7, 42.
- **Urbano, D., Aparicio, S., & Audretsch, D. (2019).**
Twenty-five years of research on institutions, entrepreneurship, and economic growth: what has been learned? *Small Business Economics*, 53(1), 21-49.
- **Van Roy, V., & Nepelski, D. (2016).**
Assessment of framework conditions for the creation and growth of firms in Europe (Scientific Analysis or Review LF-NA-28167-EN-N). Publications Office of the European Union. <https://doi.org/10.2791/2811>
- **Wang, N. (2003).**
Measuring transaction costs: An incomplete survey. *Ronald Coase Institute, Working Paper, 2*.
- **Williamson, O. E. (2005).**
The Economics of Governance. *The American Economic Review*, 95(2), 1–18.
- **Wright, M., Hmieleski, K. M., Siegel, D. S., & Ensley, M. D. (2007).**
The Role of Human Capital in Technological Entrepreneurship. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 31(6), 791–806. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6520.2007.00202.x>
- **World Bank (2020). Doing business 2020.**
Washington, DC: World Bank. DOI:10.1596/978-1-4648-1440-2.

Découvrez ou redécouvrez les 15 éditions de l'étude économique

Une étude annuelle sur une thématique d'intérêt pour les entreprises de Genève et sa région.



2022

Dynamisme entrepreneurial

Des conditions cadres toujours favorables à Genève ?

2021

Enseignements tirés de la période Covid

Genève est-elle prête pour la prochaine crise ?

2020

Les sciences de la vie

Un secteur économique méconnu

2019

Développement durable

Bonnes pratiques et plus-value pour les entreprises

2018

Les défis des entreprises face à l'économie 4.0

2017

Entreprises familiales

Une vision à long terme dans un monde pressé

2016

Quel avenir pour l'innovation à Genève ?

2015

Economie genevoise toujours dans la course ?

2014

Les artisans de l'économie genevoise

2013

Genève : les moteurs du développement

2012

Genève : un pôle de formation tourné vers l'économie ?

2011

Le « Grand Genève »

Centre urbain et pôle métropolitain

2010

Genève, ville mondiale

Mythe ou réalité ?

2009

Conditions-cadre de Genève face à celles de Bâle et Zurich

Opportunités et défis

2008

Economie genevoise

www.bcge.ch/etudes-economiques

www.ccig.ch/publication

www.ge.ch/statistique/

Etude dirigée en partenariat par la CCIG, la BCGE et l'OCSTAT.

Auteurs de l'étude

Giovanni Ferro Luzzi,
Sylvain Weber, Thomas Bolognesi
et Laurent Ott
HES-SO et Unige – Institut
de recherche appliquée en
économie et gestion (Ireg)

Comité de pilotage

Alexandra Rys
Directrice communication – CCIG

Christophe Weber
Directeur – Corporate Affairs
et Communication – BCGE
et Gregory Jaquet
Porte-parole adjoint – BCGE

Hervé Montfort
Directeur – OCSTAT

Concept graphique et maquettage

Agence Alternative
Communication S.A.

Impression

Atar Roto Presse SA, Genève

Banque universelle depuis 1816, **la BCGE** propose aux particuliers, aux entreprises et aux institutions de Genève et de la région des prestations bancaires de grande qualité, comme le *private banking*, l'*asset management*, les fonds de placement, le conseil en prévoyance, les financements hypothécaires et les crédits aux entreprises et collectivités publiques. Elle exploite une salle des marchés et offre des services de fusions et acquisitions, de *private equity* et de *trade finance*. Avec 21 agences à Genève, le Groupe BCGE est aussi présent à Lausanne, Zurich, Bâle, Paris, Lyon, Annecy, Dubai et Hong Kong. La BCGE est cotée à la bourse suisse et est notée AA-/A-1+/Stable.

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)

a pour objectif d'assurer une économie forte, permettant aux entreprises qui constituent le tissu économique local d'exercer leur activité de manière pérenne. Indépendante des autorités politiques, elle fait entendre la voix des entreprises en travaillant à l'amélioration des conditions cadre de l'économie. Elle offre en outre diverses prestations destinées à faciliter la vie des entreprises et à leur permettre de se concentrer sur leur cœur de métier. Association de droit privé fondée en 1865, la CCIG compte aujourd'hui quelque 2'500 membres.

La statistique cantonale est un service public qui, sur la base de critères scientifiques choisis en toute indépendance, met à disposition de la collectivité des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables, cohérentes et actuelles, dont elle garantit l'accès. L'office cantonal de la statistique (OCSTAT) est le principal producteur statistique du canton. L'ensemble des résultats et des analyses statistiques qu'il élabore sont disponibles sur son site internet (<https://www.ge.ch/statistique/>). Dans le cadre de l'Observatoire statistique transfrontalier (OST), avec l'INSEE Auvergne-Rhône-Alpes, l'OCSTAT produit et diffuse aussi les informations statistiques sur la région transfrontalière (<http://www.statregio-francosuisse.net/welcome.asp>).

Banque Cantonale de Genève SA

Quai de l'Île 17
Case postale 2251
1211 Genève 2
Tél. 058 211 21 00
www.bcge.ch

**Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève**

Boulevard du Théâtre 4
1204 Genève
Tél. 022 819 91 11
www.ccig.ch

Office cantonal de la statistique

Route des Acacias 82
Case postale 1735
1211 Genève 26
Tél. 022 388 75 00
www.ge.ch/statistique